

le bulletin municipal de Vaulnaveys-le-haut

- à noter, état civil
page 2
- mot du Maire
page 3
- les décisions
page 4
- intercommunalité
page 10
- vie de la commune
page 15
- le dossier
page 27
- patrimoine
page 36
- vie des associations
page 43
- infos
page 50



bulletin N°67
janvier 2013

La Mairie

Jours et horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
mardi : de 10h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Tél. 04 76 89 18 05

Fax. 04 76 89 10 85

mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

www.vaulnaveys-le-haut.fr

le dossier (p. 27)

Le SIERG et nous

patrimoine (p. 36)

Église
Saint-Jean-Baptiste



Garderie périscolaire

Tél. 04 76 89 28 20
du lundi au vendredi :
7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

Bibliothèque

mardi et mercredi :
17h00-19h00,
vendredi : 16h30-19h00,
samedi : 10h00-12h00.

En juillet / août :

seulement les mardis
et vendredis de 17h à 19h.

Espace jeune (12-17 ans)

le mercredi après-midi 13h30-
18h et les vacances scolaires

Marché

tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband

Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18
ou le 112 (depuis un portable).
Prenez le temps de donner la
nature du sinistre, votre nom,
votre adresse complète, le n° de
la rue et surtout la commune
dont vous dépendez. Pour les
habitants d'Uriage, précisez le
nom de la commune : Vaulna-
veys-le-Haut.

Déchetterie

mardi, jeudi, vendredi : 8h-13h
mercredi : 8h-13h et 14h-18h
samedi : 8h-18h

Transports

Ligne 6050

Vizille - Uriage - Gare de Gières
- Grenoble

Ligne 6051

Le Pinet - Uriage - Gare de Gières

Ligne 6052

Belmont - Campus universitaire
via Uriage et Gières

Ligne 6010

Chamrousse - Uriage - Grenoble

Renseignements

ALLO Transisère 0820 08 38 38
ou www.itinisphere.fr

Des fiches horaires
sont disponibles à la Mairie.

EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24
Accueil clientèle : 0 810 898 178
Urgence Électricité :
0 810 333 338

état civil

Naissances bienvenue à :

- **MOURIER** Nans, Denis, Olivier,
9 décembre 2011
- **UTECHT** Lohann, 18 décembre 2011
- **MANIGAND** Maël, 21 décembre 2011
- **BELLET** Lina, Charlène, Mathilde,
25 décembre 2011
- **MALLAH** Mattéo, Adel, Jean-Paul,
02 janvier 2012
- **GERBE** Théo, Michel, 04 janvier 2012
- **NOËL** Louis, Pierre, Christian,
06 janvier 2012
- **DUHAMEL** Liam, 06 février 2012
- **ZUILI** Charlotte, Catherine, Betty,
09 février 2012
- **IMBRESIA** Lou-Angel, 10 février 2012
- **SIMON** Pacôme, Victor, Clarence, 11 février
2012
- **BELMAIN** Victoria, Julie, Raymonde,
12 février 2012
- **ANTINORO** Noé, Ilan, 14 février 2012
- **BISON VINCENT** Lucie, Laure,
19 février 2012
- **DANTAS** Alexis, 25 février 2012
- **ROVERA** Mathilde, Eliane, Waltraud,
03 mars 2012
- **ANDREOLETY** Ryan, 05 mars 2012
- **DI GIORGIO** Charles, Lino, 30 mars 2012
- **MARTINOT** Adèle, Marie, Annie,
30 mars 2012
- **BOLLIET** Nathan, Claude, Serge,
04 avril 2012
- **MOUROT** Camille, Baptiste, Paul,
11 avril 2012
- **NICHILO** Julian, Christophe, Louis,
13 avril 2012
- **PUCH** Eva, Isabelle, 28 avril 2012
- **GRIZARD** Gaëtan, 11 mai 2012
- **NIZET** Léo, 11 mai 2012
- **DUBOIS** Guilhem, 16 mai 2012
- **SALVATORI** Louise, 17 mai 2012
- **VENERA** Hugo, Marc, Jean-Louis,
14 juin 2012
- **ECHINARD** Anaïs, Léna, 16 juin 2012
- **MOLLIEUX LE CALONNEC** Martin, Michel,
Dave, 16 juin 2012
- **CELANT** Diego, 24 juin 2012
- **LENFANT** Loïc, Franck, 14 juillet 2012
- **PONGI** Manon, Martine, 06 août 2012
- **RIVET** Samuel, Sébastien, Christophe,
08 août 2012
- **MANGCARD** Pablo, Joël, 16 août 2012
- **TOMASSONE** Naël, Jean-Pierre, Serge,
31 août 2012
- **ROUVIERE** Élise, Michèle, Christine, 05
septembre 2012
- **MATTÉI** Diane, Vittoria, 08 septembre 2012
- **ASTIER-PERRET** Léonie, Marie, Henriette,
10 septembre 2012
- **HEIBLE** Louisa, Amalia, Piettra, 17 sep-
tembre 2012
- **VIVIER** Oscar, Quentin, Thomas,
23 septembre 2012
- **GARAMPON** Mathias, André, Guy,
24 septembre 2012
- **PLANÇON** Méline, Brigitte, Josette,
28 septembre 2012
- **DALBAN-MOREYNAS** Matteo, Patrick,
Pierre, 05 octobre 2012
- **RENARD** Nael, Martin, 16 octobre 2012
- **DESPREAUX** Gwenaël, 21 octobre 2012
- **AUDIGIER BAILLOT** Lilian, Jules,
18 novembre 2012
- **DUTREY** Alban, Jules, 19 novembre 2012
- **DUBOISSET** Jules, Pierre,
03 décembre 2012
- **MARCEL** Luna, Josette, 14 décembre 2012
- **BRUNO** Alexia, Nicole, Olga,
22 décembre 2012
- **RODRIGUES** Léa, 31 décembre 2012
- **ROESCH** Naomie, 30 décembre 2012

Décès c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- **LESCURE** Marie-Hélène, Eliane épouse
DUSSEAU, le 26 décembre 2011
- **TRIONFINI** Pietro, le 15 janvier 2012
- **CHASSANDE-BARRIOZ** Lucien, le 24
janvier 2012
- **SORREL** Marcel, Lucien, le 18 février 2012
- **BOYER** Paul, Louis, Joseph, Charles, le 21
février 2012
- **BESSON** Roger, Marcel, Joseph, le 09 mars
2012
- **PEÑARANDA ARGANDOÑA** Carmiña, le
15 avril 2012
- **CHÉDIN** Étienne, Georges, le 03 mai 2012
- **DE LA FOREST DIVONNE** Jacques, Marie,
le 01 août 2012
- **BARON** André, Georges, le 19 août 2012
- **FERRAFIAT** Marcel, François, le 27 sep-
tembre 2012
- **MARCZEWSKI** Pascal, Gérard, le 02
octobre 2012
- **CHAMBARD** Roger, le 02 novembre 2012
- **CORJON** Robert, Gustave, Alexis, le 10
novembre 2012
- **CALANDRY** Maurice, le 17 novembre 2012
- **RIVIERE** Paulette, Andrée épouse JAHU, le
15 décembre 2012
- **BESSON** Huguette, Marie, Gisèle épouse
MANSOUR, le 21 décembre 2012
- **VAUSSENAT** Maurice, le 3 janvier 2013

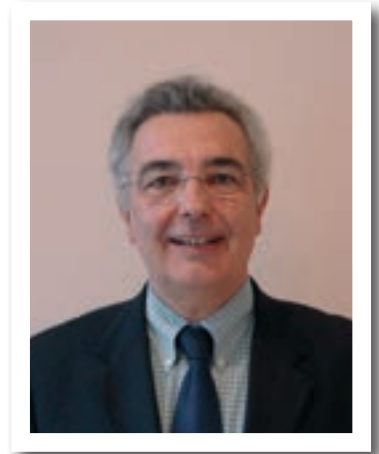
Mariages ils se sont unis devant nous :

- **LOÏZZO** Stéphane, Frédéric et **RODRIGUEZ** Catherine, Stanislawa, Danielle, le 29 décembre 2011
- **POURPRIX** Gilles, Michel, Maurice et **MARTIN** Isabelle, le 14 janvier 2012
- **HEWAT** Peter, John, Scott et **FEREZ** Fanny, Laura, le 19 mai 2012
- **TRUC** Bruno et **PETIOT** Françoise, Lucie, le 16 juin 2012
- **GARAMPON** François-André et **CUFFEZ** Caroline, Laure, Pépina, le 07 juillet 2012
- **LOPEZ** Guillaume, François et **LACROIX** Clémence, Amandine, Eugénie, le 14 juillet 2012
- **ANDREOLETY** Damien, Alain et **GONCALVES** Clarisse, le 14 juillet 2012
- **SOUBRANNE** Mathieu, Yves, Claude et **LAINAULT** Julie, Nadège, Céline, le 14 juillet 2012
- **VAROT** Thierry, Jean-Luc et **RIVERO** Isabelle, Christine, Michèle, le 21 juillet 2012
- **GUILLAUME** Fabien et **SCHIRMEYER** Marie-Luce, Erica, Paule, le 25 août 2012
- **PHÉLIX** Mathieu, Camille, Marcel et **FAUBREJON** Anne-Sophie, Arlette, Florence, le 01 septembre 2012
- **NIZET** Sylvain, Charles, Michel et **AGUSSOL** Magali, le 01 septembre 2012
- **EHLERS** Benjamin, René, Vital et **CHABANNE** Valérie, Stéphanie, Agnès, le 22 septembre 2012
- **VAN HAESBROECK** Jean et **PLANCKAERT** Claudie, le 01 décembre 2012



ous trouverez dans ce premier bulletin de l'année 2013 les grands événements de l'année écoulée et les projets et ambitions de notre commune pour cette avant-dernière année de notre mandature.

Deux sujets importants pour notre avenir ne seront cependant pas évoqués car leur issue est encore incertaine.



D'abord celui du Syndicat Intercommunal pour la Gestion d'Uriage, le S.I.G.U, pour lequel la justice suit son cours. Les communes de Vaulnaveys-le-Haut et Saint-Martin d'Uriage ont produit leurs mémoires avec les derniers arguments qui permettront au Conseil d'Etat de prendre une décision et de rendre son jugement sur ce litige en début d'année 2013.

Le deuxième sujet, c'est celui de l'évolution de nos territoires avec l'intercommunalité. Les prescriptions du schéma territorial établi par le Préfet penchaient pour une extension de la Métro à deux communautés de communes, le Sud Grenoblois et les Balcons Sud de Chartreuse. Pour ces derniers, le processus est bien engagé. Pour la Communauté du Sud Grenoblois et notre commune de Vaulnaveys-le-Haut, un délai de réflexion a été accordé par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale pour nous permettre d'approfondir la connaissance de nos structures.

Ainsi depuis septembre, un dialogue fructueux s'est établi par des rencontres thématiques entre les élus de la Métro et de la C.C.S.G. (Communauté de Communes du Sud Grenoblois).

Il nous permet d'une part d'être entendus et d'autre part de faire en sorte que notre choix le moment venu, certainement en 2014, soit éclairé par ces nombreux échanges préalables permettant de découvrir nos enjeux, nos complémentarités ou nos divergences.

Je suis confiant pour que la sagesse des élus rassemble les arguments solides permettant de prendre les bonnes directions pour l'aménagement de notre territoire.

En ce début d'année et dans ce contexte de crise qui perdure, je forme le vœu d'une société plus juste, davantage ouverte aux autres.

Bon courage à tous.

Jérôme RICHARD,
Maire



Réhabilitation de 2 logements au groupe scolaire Jules Bruant



Le 12 décembre dernier avait lieu la réception des travaux de réhabilitation engagés par la municipalité sur deux logements situés à l'étage de l'ancien bâtiment de l'école élémentaire au Groupe Scolaire Jules Bruant.

Les travaux ont été réalisés sous la direction de Joëlle Personnaz, jeune architecte installée en centre bourg, qui a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération. Ce ne sont pas moins de dix entreprises qui sont intervenues ainsi depuis début juillet pour mener à bien ce chantier apportant une gêne très limitée aux cours, aux dires des enseignants compréhensifs.

Contrairement aux deux autres logements que comporte le bâtiment et qui avaient précédemment été rafraîchis plus sobrement il y a une dizaine d'années, le projet consistait ici à réaliser une exécution conséquente en respect de la norme BBC (Bâtiment de Basse Consommation sous-entendu « énergétique ») pour un T2 de 45m² et un T3 de 82m². Aussi les choix des solutions techniques concernant notamment l'iso-

lation thermique et le type de chauffage, la ventilation étaient primordiaux : isolation de près de 20 cm sur murs extérieurs et 30cm en plafond; menuiseries bois/alu avec double vitrage 4/16/4 ; poêles à granulés bois... Les charges en énergie pour les locataires s'annoncent réduites et les prestations de qualité.

La tâche ne s'est pas avérée aisée puisqu'en phase diagnostic, il a été décelé un problème important de structure au niveau des planchers de l'étage et des combles et qu'un renforcement avec remplacement de pièces de charpente s'avérait nécessaire.

L'opération pour un montant de l'ordre de 210 000€ TTC comprenait également une réhabilitation lourde des communs: hall, cage d'escalier et accès aux caves ainsi qu'un aménagement pour permettre un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) au RDC entre la salle informatique et une salle de classe.

Les logements aujourd'hui terminés seront prochainement proposés à la location avec priorité aux enseignants en poste et aux agents communaux.

Ravalement de façades

Le fonds d'aide mis en place par la municipalité destiné à aider les propriétaires d'immeubles situés le long de la Départementale 524, dans le centre bourg, s'est achevé en décembre 2012.

Devant le succès rencontré et la qualité des réalisations, qui contribuent à rendre notre

commune plus attractive, les élus ont décidé de prolonger et de reconduire cette opération largement incitative puisqu'elle permet d'apporter une aide plafonnée qui peut représenter jusqu'à 20% du coût TTC des travaux.



Les propriétaires intéressés peuvent donc continuer à se renseigner en mairie au 04.76.89.18.05 ou contacter l'architecte de PACT-ISERE au 04.76.12.11.37

Chemins faisant...

Chemin de Champ la Vigne



Route de la Gorge



Illuminations réalisées par nos services techniques



Travaux de voirie

Intempéries, vétusté, évolution des trafics sont à l'origine d'importants désordres qui affectent un certain nombre de murs de soutènement et nécessitent de lourds investissements de confortement ou de réfection totale. C'est notamment le cas route de la Gorge, chemin de Champ la Vigne ou chemin de St Georges qui vont faire l'objet de chantiers conséquents dès que les conditions climatiques le permettront.

Information

Comme chaque année, la route de Brié est fermée à la circulation par arrêté durant la saison hivernale.



Illuminations de Noël

Un grand bravo et un grand merci à nos services techniques qui se sont proposés pour réaliser la fabrication des décorations lumineuses jusqu'ici louées à des sociétés privées.

Nous sommes désormais, grâce à leur savoir-faire, indépendants dans la gestion de ces aménagements dont nous entendons poursuivre la réalisation.

Nouvel équipement

Nos services techniques, depuis la rentrée, ont été dotés d'un tracteur polyvalent beaucoup mieux adapté à leurs besoins.



Mise en place du Processus de Verbalisation électronique (PVe) à Vaulnaveys-le-Haut



Une convention relative à la mise en œuvre du Processus de Verbalisation électronique sur le territoire de la commune de Vaulnaveys-le-Haut a été signée avec la Préfecture de l'Isère.

Cette convention a été établie conformément au décret n° 2011-348 du 29 mars 2011 portant création de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (A.N.T.A.I), organisme chargé de la mise en œuvre de la verbalisation électronique et du traite-

ment des messages d'infraction adressés par les collectivités territoriales.

La commune de Vaulnaveys-le-Haut a choisi d'anticiper la mise en œuvre du PVe qui est appelé à se généraliser, à l'échelle nationale, en devenant obligatoire à la fin de l'année 2013.

Cette anticipation va lui permettre par ailleurs de bénéficier d'une subvention de l'État pour l'acquisition du « terminal PVe ». Concrètement, le PVe permettra d'améliorer et de sécuriser le traitement des infractions constatées

sur le territoire communal par la police municipale. Les procès-verbaux sous forme papier sont donc appelés à disparaître des pare-brises. Le processus de verbalisation sera identique à celui des radars automatiques (le contrevenant recevra son procès-verbal directement à son domicile par le C.N.T de Rennes).

Après Vizille, les communes proches de Jarrie et Brié-et-Angonnes se sont également engagées dans la mise en place du PVe.

Le terminal PVe

Création d'un préau à l'école maternelle



Depuis plusieurs années l'équipe enseignante demandait la création d'un préau aux élus. C'est aujourd'hui chose faite. La collectivité a investi dans une structure de près de 70m² de type métallo textile composée d'une membrane souple tendue sur poteaux acier.

Le projet retenu a été proposé par la société Sun & Vela, une entreprise locale qui a su parfaitement répondre aux contraintes imposées : un aménagement apportant par son design un peu de modernité au lieu, une construction respectant les règles concernant les ERP (Établissements Recevant du

Public) et les bâtiments scolaires notamment en terme de résistance au vent et à la neige, une rapide mise en œuvre, un concept sécurisé, démontable et pour un coût raisonnable de 27 000 €HT.

C'est ainsi en moins d'une semaine, à la Toussaint, que le prestataire a livré l'ouvrage avec l'aide des services techniques municipaux qui ont pour leur part réalisé l'assise béton et le raccordement aux eaux pluviales.

Il permettra de protéger l'accès principal au bâtiment contre les intempéries et assurera au fil des saisons une protection efficace pour nos chères têtes blondes...

Sécurité



Refonte des règles de circulation et de stationnement à Vaulnaveys-le-Haut

La municipalité a décidé de réglementer le stationnement et la police de la circulation sur l'ensemble du territoire de Vaulnaveys-le-Haut par un arrêté municipal en date du 7 octobre 2012.

Cet arrêté définit notamment les règles de stationnement sur notre commune pour prévenir les désordres que nous constatons

fréquemment et qui pouvaient être sources de gêne pour le passage des véhicules de déneigement, de secours et de ramassage des ordures ménagères.

Le nouvel arrêté pris, si son application sur le terrain a pu générer inquiétudes et réticences dans les premiers temps, a aujourd'hui des effets positifs : les règles élémentaires de stationnement sont davantage respectées, facilitant ainsi la circulation des véhicules des différents services publics.

Cet arrêté est consultable en Mairie et sur le site Internet de la commune.

www.vaulnaveys-le-haut.fr

Tarifs de la taxe de séjour

Le conseil municipal du 27 novembre a voté les tarifs suivants, en cohérence avec ceux pratiqués par la commune de Saint-Martin d'Uriage.

- 4 et 5 étoiles: 1,10 €/nuit + 0,11 € taxe départementale = total 1,21 €/nuit
- 3 étoiles : 1,00 €/nuit + 0,10€ taxe départementale = total 1,10€/nuit
- 2 étoiles : 0,90€/nuit + 0,09€ taxe départementale = total 0,99€/nuit
- 1 étoile : 0,60€/nuit + 0,06€ taxe départementale = total 0,66€/nuit
- Sans étoile : 0,30€/nuit + 0,03€ taxe départementale = total 0,33€/nuit
- Campings (1 et 2 étoiles) : 0,20€/nuit + 0,02€ taxe départementale = total 0,22€/nuit

PÉRIODICITÉ

La période de perception de la taxe de séjour est chaque année du 1^{er} avril au 31 octobre.

Ski du mercredi

Cette année encore 10 sorties sont organisés à compter du 9 janvier et concernent 103 enfants de Vaulnaveys-le-Haut et 26 enfants de Vaulnaveys-le-Bas.

La municipalité a décidé d'augmenter sa participation afin de couvrir les coûts d'un moniteur supplémentaire en snowboard, l'augmentation des forfaits (+ 50 centimes) et des tarifs moniteurs (passage de 87,50€ à 90€ pour 2 heures).

Les tarifs pour les familles sont les suivants :

- 135€ pour 1 enfant,
- 130€ pour le 2^e enfant,
- 125€ pour le 3^e enfant.

Par ailleurs, un abattement de 30€ est appliqué pour tout enfant détenteur d'un forfait annuel.



Zone de rencontre

Le décret du 30 juillet 2008 introduit le concept de « zone de rencontre » dans le Code de la route. Il vient compléter et modifier les deux outils proposés aux maires pour aménager des zones de circulation apaisée en agglomération qu'étaient « l'aire piétonne » et la « zone 30 ». Aucun de ces deux outils ne permettait une totale mixité entre tous les usagers sur une partie de la voirie urbaine : piétons, cyclistes, usagers motorisés, transports en commun... Ce décret traduit dans le code de la route, sur la base des expériences d'autres pays européens et de la proposition du comité de pilotage de la démarche « code de la rue », le concept de « zone de rencontre ». Au sein de ces zones de rencontres :

- la priorité est donnée aux piétons qui n'auront pas obligation de circuler sur les trottoirs,
- la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

Bien évidemment toute la réglementation classique s'applique à la zone de rencontre que ce soit la législation pour les personnes à mobilité réduite (notamment les personnes handicapées), la signalisation, etc... Ainsi, il est recommandé de garder un espace



refuge réservé aux piétons, dès que la largeur de la rue le permet, afin d'assurer un cheminement piéton non accessible aux véhicules motorisés.

La « zone de rencontre » peut être une rue, englober une place ou un ensemble de voiries. Elle est d'une dimension relativement peu étendue afin de rendre possible une contrainte forte de vitesse sur les véhicules et une attention soutenue des conducteurs du fait de la priorité piétonne.

En termes d'aménagement et de lisibilité, parmi les idées avancées il y a celle d'une chaussée qui s'efface avec un changement de matériaux et un contraste visuel. Ainsi les usagers motorisés perçoivent que l'espace dans lequel ils pénètrent n'est plus essentiellement destiné à l'écoulement du trafic.



Une Bibliothèque totalement renouvelée



Jeudi 6 décembre, à l'invitation de Jérôme Richard, de nombreux bénévoles de la bibliothèque, des élus et des personnels communaux étaient réunis pour fêter la fin des travaux de rénovation de la bibliothèque et sa prochaine réouverture au public. Il a tenu à remercier Laëtitia Du Rosier, directrice de la bibliothèque, cheville ouvrière du projet, ainsi que les services techniques de la commune qui pendant plus d'un mois ont travaillé pour transformer, du sol au plafond, sans oublier les murs, le décor du lieu. Le résultat est à la hauteur des espérances et chacun a pu constater combien, couleur, bon goût, intelligence et fonctionnalité peuvent contribuer à rendre un même espace plus accueillant, plus convivial et plus performant. Tous les meubles sont maintenant sur roulettes et peuvent être manipulés facilement pour métamorphoser la salle ou libérer l'espace afin d'accueillir des animations et des publics jusque-là impossibles à recevoir.

Notre commune possède désormais un lieu de culture et de partage dont elle peut être fière.

Une autre belle réalisation de nos services techniques



Détail des volutes réalisées par Gilles Nugues

A l'angle du chemin Champey et de la départementale 524, la grille édiflée par Stéphane Jay en 1902 s'était dégradée par manque d'entretien. Une bonne partie avait été remplacée par un grillage particulièrement laid.

UN PEU D'HISTOIRE

La station thermale se développe à l'arrivée du comte Louis de Saint-Ferriol à partir de 1843, d'abord sur la commune de Saint-Martin-d'Uriage à proximité de la source, puis, le succès se confirmant, elle s'étendra sur la partie quasi déserte de la commune de Vaulnaveys-le-Haut.

Lorsque Stéphane Jay, gantier et maire de Grenoble (de 1896 à 1904), achète en 1898 le château des Alberges et ses 38 hectares, c'est pour faire de cette partie d'Uriage le deuxième pôle d'attraction de la station thermale.

Le parc avait été aménagé par Hélène-Mathilde Perier qui avait reçu en dot ce domaine lors de son mariage le 10 octobre 1831 avec le baron François-Henri de Chabaud-Latour. Elle avait même construit un château en 1875 dans la partie haute du domaine. Stéphane Jay comprend très vite qu'Uriage est un

tout, de l'établissement thermal sur la commune de Saint-Martin-d'Uriage au parc des Alberges sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut.

Dès 1902 il achète des terrains à l'entrepreneur Murienne : « pour y créer une allée plantée d'arbres faisant suite à celle venant d'Uriage et qui finit actuellement au chemin Saint-Georges ». L'année suivante, l'allée est réalisée, bordée de part et d'autre de marronniers. A l'extrémité une grille remplace l'ancien mur des Chabaud-Latour permettant aux promeneurs d'admirer les agréables perspectives du parc et le splendide château où Stéphane Jay reçoit amis et relations d'affaires. Cette allée est la première réalisation de son grand projet. Les curistes peuvent ainsi au cours de leurs promenades venir tout naturellement aux Alberges.

L'année suivante, il commence l'aménagement du « Mas des Alberges », entre la départementale et le coteau de Brié. Il s'entoure des meilleurs spécialistes de l'époque. Le pépiniériste Jean Ginet trace les lignes d'un vaste parc et l'architecte Alfred Rome dessine le projet des constructions. Stéphane Jay fait bâtir six villas de 1903 à 1906, l'hôtel des Alberges en 1909 et le glacier-salon de thé l'Excelsior, lieu incontournable de l'été 1913.

Malheureusement la première guerre mondiale et la mort de Stéphane Jay en 1917 mettent fin à ce grand projet.

LA RESTAURATION

L'an dernier, la commune de Vaulnaveys-le-Haut poursuivant la sauvegarde de son patrimoine entreprend la restauration de cette grille.

Les services techniques démontent l'existant et récupèrent ce qui peut l'être. Gilles Nugues commence dans l'hiver la réfection de cette grille en réutilisant les parties anciennes chaque fois qu'il le peut. Une fois terminée, elle est sablée et métallisée pour une meilleure conservation dans le temps. La pose débute dans l'été. Il faut refaire le muret en blocs de béton très dégradés. C'est le travail de Marc Mathieu aidé de ses collègues et la pose peut alors commencer. Après une dernière couche de peinture, l'ensemble est une belle réussite, à l'identique de l'ancienne grille, prêt à affronter le temps.

Un grand bravo à toute l'équipe pour cet excellent travail de sauvegarde.



Le projet de réalisation du site de Prémol prend forme

Ce projet, porté par la communauté de communes du Sud Grenoblois en partenariat avec l'État, la Région, le Département et bien sûr, notre commune car ce site exceptionnel se trouve sur Vaulnaveys-le-Haut, avance au rythme prévu puisque le permis de construire a été déposé.

On peut même dire sur plan et photo 3D, il a fière allure.

L'ancienne maison forestière sera restaurée tout en veillant à l'esprit des lieux et à l'intégration paysagère. Du côté de la prairie, l'extension en bois actuelle sera remplacée par une grande verrière et une couverture en mélèze pour une surface de 90 m² abritant un restaurant de 55 couverts.

Au rez de chaussée, à l'intérieur, outre le restaurant, seront aménagés des locaux techniques, les cuisines et une boutique.

Au 1^{er} étage, où la magnifique charpente sera mise en valeur, s'ouvrira un gîte avec une salle

commune, un coin repas et un coin détente. On y trouvera également l'appartement de l'exploitant qui assurera la gestion du site.

Enfin, éclairé par des Velux, le second étage accueillera un dortoir, quatre chambres, des salles de bain et des toilettes.

Par ailleurs, un peu plus loin seront créés 3 ou 4 éco-loges portant la capacité totale à 43 lits. Ces hébergements insolites se situeront dans les arbres, près d'une cascade ou sous terre à la manière d'un habitat troglodyte.

Tout autour un cheminement pédagogique d'interprétation du site sera dessiné expliquant la faune, la flore, l'histoire. Il conduira le visiteur sur les ruines de la chartreuse et vers un jardin d'apothicaire. Des panneaux explicatifs, des jeux, des bancs, des zones de pique-nique compléteront l'ensemble. Ces cheminements seront accessibles

à tous et porteront le label « tourisme handicap ».

Si comme nous l'espérons toutes les démarches administratives suivent normalement leur cours, **les travaux devraient débuter au printemps 2013 pour une ouverture au public en 2014.**



Du nouveau pour la petite enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la halte garderie des Lutins à Uriage n'accueille plus les enfants de Vaulnaveys-le-Haut, sauf ceux déjà inscrits et qui pourront y rester jusqu'à l'âge de 3 ans. Saint-Martin d'Uriage connaît en effet une forte augmentation de sa demande d'inscriptions.

Fort heureusement, depuis juillet 2012, la Communauté de Communes du Sud Grenoblois porte la compétence « petite enfance », ce qui permettra aux familles d'inscrire les enfants dans les différentes structures existantes de la communauté. De gros projets sont également en cours. **C'est donc vers la CCSG que les familles doivent aujourd'hui se tourner pour faire leurs demandes d'inscription.**

Pour répondre à toutes vos questions une réunion d'information a

eu lieu le 18 janvier à l'école de Vaulnaveys-le-Haut avec Jérôme Richard, maire, Anne Garnier, adjointe aux affaires sociales, Claude Gabelle, vice-président à l'action sociale à la communauté de communes et Carole Mollon, coordinatrice « petite enfance »



Informations :

Carole MOLLON
Tel : 04 76 78 96 52
carole.mollon@sudgrenoblois.fr



Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Pour faire face à la crise actuelle du logement, le Sud Grenoblois, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Région Rhône-Alpes se sont associés pour la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Ce programme permet la mobilisation de financements et vise à inciter les propriétaires occupants à réaliser des travaux d'amélioration et de réhabilitation de leur logement et les propriétaires bailleurs à améliorer ou à créer des logements locatifs.

L'OPAH permet donc de bénéficier de subventions pour améliorer

la qualité énergétique des logements, réaliser des travaux de mise aux normes, adapter un logement à un handicap, améliorer son confort, rénover ou créer un logement locatif.

Les propriétaires intéressés trouveront une aide auprès de H et D Conseils qui leur apportera :

- une information sur toutes les aides financières mobilisables,
- des conseils techniques et financiers pour définir la faisabilité du projet,
- un calcul pour l'optimisation des subventions,
- une étude complète dans l'hypothèse d'un projet locatif.

Les propriétaires présenteront ensuite leur dossier à une commission. **Ils devront attendre que le dossier soit accepté pour lancer les travaux qui devront obligatoirement être effectués par des professionnels.** Les aides de l'OPAH sont cumulables avec d'autres mesures comme l'éco-prêt à taux zéro par exemple.



Pour en savoir plus :

CCSG : 04.76.68.84.60
H et D Conseils :
04.76.85.13.65

Informations Santé

Médibus

La prochaine collecte aura lieu le
7 mars 2013 de 14h00 à 16h00 à
Vizille rue de la Terrasse.

Maison Médicale de garde de Vizille

Tél. 04.76.08.47.09
de 20h à 23h tous les jours
+ de 14h à 18h le samedi
+ de 9h à 12h le dimanche



Actions de soutien au compostage domestique et semi-collectif



JOURNÉES D'ANIMATION DANS DES FOIRES

Cette année le stand de TC&E (Trièves Compostage et Environnement) a évolué. En plus du compostage et des techniques pour réduire et gérer ses déchets verts chez soi, TC&E sensibilise sur le tri des déchets et sur « les achats malins pour des déchets en moins ».

Le premier stand de ce mandat s'est tenu à la foire aux plants de Vaulnaveys-le-Haut, au mois de mai 2012. Le temps était couvert avec quelques éclaircies. Lors de cette journée deux événements étaient liés, la foire aux plants et le vide-grenier. Ces deux événements ont permis de sensibiliser un grand nombre de personnes, environ cinquante sur la journée. Le tri des déchets a eu un réel succès, la brochure le « Juste Tri » a été distribuée en grande quantité. Le deuxième stand a été réalisé à Herbeys, lors de la foire d'automne.



SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ « L'EUROPE » À VAULNAVEYS-LE-HAUT

Ce site de compostage, installé le 11 août 2010, a été très vite adopté par les résidents. Les apports y sont réguliers et conséquents, ils ont d'ailleurs 5 vidages à leur actif. TC&E a organisé une séance de tamisage au printemps dernier, qui a réuni une dizaine de personnes. Les bénévoles, totalement autonomes, sont très investis dans la gestion. De plus, la copropriété a décidé d'investir dans un broyeur à feuilles et à branches, dans le but de les utiliser comme matière sèche pour le site. Pour le moment ils n'ont fait que quelques tests avec différents broyeurs mais les résultats sont plus qu'encourageants.

Dans cette copropriété il n'y a que des enfants en bas âge. Il a donc été convenu d'inviter les enfants du village pour l'animation. Celle-ci aura lieu au printemps, une annonce dans le bulletin municipal permettra d'en informer les habitants de la commune.



30 ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES DU SUD GRENOBLOIS

Cette année 30 interventions scolaires ont été programmées afin de sensibiliser les enfants au compostage et à la réduction des déchets. Depuis plusieurs années ces animations sont proposées, TC&E les a donc fait évoluer. Elles sont destinées aux trois cycles du primaire, qui peuvent choisir entre les approches suivantes : le jardinage, le tri des déchets, le recyclage des déchets, les décomposeurs et le cycle de la matière. 5 interventions ont déjà été réalisées avant les vacances de la Toussaint et deux autres sont programmées. Un mail de relance a été envoyé au mois de novembre. Nous allons appeler les écoles du Sud Grenoblois qui, depuis le début, n'ont pas encore bénéficié de ce type d'animations.



Informations stages et interventions :

TC&E, Tel : 04 76 34 74 85
trieves-compostage@hotmail.com
<http://trieves-compostage.com/>

Consultances énergétiques

La communauté de communes vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement. Ces consultations ont lieu à la mairie de Jarrie sur rendez-vous (04 76 68 84 60).

Prochaines permanences :

13 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai, 12 juin, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre.

Elagage

Les services municipaux ainsi que les agents de la communauté de communes en charge du ramassage des ordures ménagères sont trop souvent gênés par des haies non taillées qui débordent sur la voie ou des arbres que certains propriétaires omettent d'élaguer. Nous tenons à rappeler à tous que ces travaux sont une obligation légale et qu'ils sont à la charge des propriétaires, civilement responsables des dégâts ou accidents qu'un défaut d'entretien peut générer.

Encombrants

La collecte aura lieu le 13 juin à Vaulnaveys-le-Haut.

Attention : les collectes se font désormais en porte à porte de 8h30 à 11h30 sur inscription préalable auprès de la CCSG au 04 76 68 84 60. Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux hors d'usage ou en état.

Journée Commune Propre 5-6 avril 2013

Chaque année, la commission environnement organise avec la communauté de communes du Sud Grenoblois la journée commune propre. Cette année cette manifestation aura lieu le **vendredi 5 avril après-midi** avec les écoles et le **samedi matin 6 avril** avec tous les volontaires qui veulent donner un peu de leur temps au service de l'environnement et de notre cadre de vie, en ramassant les débris laissés sur les espaces publics.

Le but de cette manifestation n'est pas de suppléer les services « propreté » des collectivités publiques. En effet, cette journée se veut avant tout symbolique, en



sensibilisant les habitants au respect de l'environnement et au tri des déchets.

Le 31 mars 2012, près de 650 volontaires, aidés des agents techniques municipaux et des élus, ont pris de leur temps et donné de leur énergie pour rendre aux 13 communes participantes leur propreté, pour le bien-être de tous. Environ 7 tonnes de déchets ont ainsi été ramassés et triés, avant d'être collectées par la communauté de communes.



Traitement des déchets

Pour les déchets ménagers (poubelle ordinaire) le mardi matin. Pour les emballages (poubelle jaune) le jeudi matin au bourg, le vendredi matin à Belmont et Uriage.

Nous insistons auprès des usagers pour qu'ils ne sortent pas leurs poubelles trop tôt et surtout qu'ils les rentrent le plus rapidement possible après le passage des camions de ramassage.

On voit encore trop souvent hélas des poubelles qui restent sur nos voies et nuisent à l'image et la salubrité de notre commune.

Conseils

Encore trop d'usagers de la déchèterie ne bâchent pas leurs remorques et jonchent leur trajet de déchets et détritiques de toute sorte.

Aussi nous demandons à chacun de faire preuve de civisme et de veiller à ce que l'accès à un service qui a pour but d'améliorer la propreté et la salubrité de notre commune, ne se transforme, par la négligence et le laisser-aller de quelques-uns, en source de pollution.

Ceci est encore plus impératif depuis que notre déchèterie connaît un fort surcroît de fréquentation à la suite de l'**arrêté préfectoral qui interdit formellement le brûlage des déchets végétaux sur l'ensemble du territoire de la commune.**



Le réaménagement de la déchèterie de Vaulnaveys-le-Haut va entrer dans sa phase de réalisation

C'est dans le premier trimestre 2013 que le projet de restructuration de la déchèterie de Vaulnaveys-le-Haut ainsi que la création d'une « végéterie » destinée à traiter, à l'aide d'un broyeur, les déchets verts de plus en plus importants, verront le jour.

La communauté de communes vise ainsi à faciliter la dépose, optimiser l'évacuation des bennes et fluidifier la circulation sur le site.

C'est là un investissement important puisque la CCSCG va consacrer à cette réalisation 1 175 000 euros.

- Travaux : 900 000 €
- Broyeur : 170 000 €
- Raccordement Sierg : 100 000 €
- Études : 5 000 €

Par ailleurs, une fois l'ouvrage réalisé, la plage d'ouverture au public sera étendue d'environ 20 heures supplémentaires par semaine avec un renfort de personnel.

Nul doute que cette restructuration apportera aux usagers le confort et la sécurisation auxquels ils aspirent tout en contribuant à une amélioration de la préservation de notre environnement.

Durant les travaux qui devraient durer entre un mois et un mois et demi la déchèterie sera fermée et les usagers devront se diriger vers celle de Champ-sur-Drac qui sera ouverte le matin pour les accueillir.

Les dates et les horaires vous seront communiqués en temps utile. Vous pourrez également les consulter sur :

www.sudgrenoblois.fr



Au groupe scolaire Jules Bruant...

La rentrée s'est faite sans encombre.

Comme à chaque nouvelle rentrée scolaire, celle de 2012/2013 a provoqué un rassemblement animé dans la cour de l'école. Lors de cette journée on a pu observer un mélange de sentiments, avec les enfants à la fois tristes de retourner à l'école mais impatients de revoir leurs camarades et de découvrir leur nouveau maître ou maîtresse. Du côté des parents, il y avait ceux qui, déjà rodés à cet exercice de reprise, échangeaient leurs souvenirs de vacances (déjà terminées !) mais aussi des parents inquiets qui confiaient pour la première fois leur(s) enfant(s) en pleurs à l'école. Mais quelques heures plus tard tout était à nouveau rentré dans l'ordre et reparti pour une nouvelle année scolaire...

DES EFFECTIFS 2012-2013 LÉGÈREMENT EN HAUSSE

Cette année scolaire les effectifs sont légèrement en hausse (+8%) avec 343 enfants qui fréquentent l'école primaire. Ils sont répartis de la manière suivante :

- 213 enfants en école élémentaire pour 8 classes.
- 130 enfants (de 3 à 5 ans) en école maternelle pour 5 classes.

Comme l'an dernier le groupe scolaire est composé de 13 classes et cela devrait se stabiliser, au moins pour les deux prochaines années, avec certainement une répartition légèrement différente : 4 classes en maternelle et 9 classes en élémentaire.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE 2012-2013

Maternelle

| | |
|-----------------------------------|---|
| Petite section | Vérane BARNEOUD (directrice) Carine CAGNON (mardi) |
| Petite et moyenne sections | Florence MARCELJA Florence BIARD (jeudi) |
| Moyenne et grande sections | Fabienne VINCENT Florence ETIENNE (mardi) |
| Moyenne et grande sections | Catherine LEPROUX Florence ETIENNE (vendredi) |
| Grande section | Pascal GUILLOT |

Élémentaire

| | |
|----------------|--|
| CP | Sandrine VEDEL Marlène BIAMONTI (vendredi) |
| CP | Maria LARDEAU |
| CE1 | Francis DUPRE (directeur) Marlène BIAMONTI (vendredi) |
| CE1/CE2 | Gaëlle PASTUREL |
| CE2 | David WHITEAD |
| CM1 | Stéphanie BERGLEZ Marion LESTIENNE |
| CM2 | Mélanie GAZEAU |
| CM2 | Jacques GEROME |



STABILITÉ DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

On peut noter une stabilité de l'équipe enseignante, avec une seule nouvelle enseignante qui a rejoint l'école maternelle de Vaulnaveys-le-Haut : M^{me} Fabienne Vincent qui a en charge une des deux classes de moyens/grands. Elle a commencé sa carrière à Nyons dans la Drôme puis à enseigné à Saint-Georges de Commiers en classe de CM2. Elle était également directrice de l'école élémentaire Saint-Pierre où elle a passé 3 années. Fabienne pratique la randonnée pédestre et les sorties raquette en hiver. Elle a souhaité rejoindre notre groupe scolaire pour se rapprocher de son domicile.

A signaler aussi le retour sur notre groupe scolaire de M^{me} Sandrine Vedel après une « expatriation » d'un an. Cette année elle a en charge la classe de CP.

Nous leur souhaitons donc la bienvenue et une bonne année scolaire.

BONNE RETRAITE

M^{me} Noëlle Guillot qui était arrivée à l'école maternelle à la rentrée 2008 a décidé de prendre sa retraite. Nous la remercions pour ces quatre années passées à enseigner avec passion à nos enfants et nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

| | 2012/2013 | | 2012/2011 | | 2011/2010 | |
|----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | Nb enfants | Nb classes | Nb enfants | Nb classes | Nb enfants | Nb classes |
| Effectifs maternelle | 130 | 5 | 138 | 5 | 123 | 4 |
| Effectifs élémentaire | 213 | 8 | 197 | 8 | 203 | 8 |
| Effectifs groupe scolaire | 343 | 13 | 335 | 13 | 326 | 12 |



Les enfants de l'école élémentaire à la piscine du domaine universitaire de Saint-Martin d'Hères.

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES DE L'ÉCOLE

Les classes de l'école élémentaire pratiquent des activités d'éducation physique et sportive avec Cécile Vittet. L'hiver, les classes iront faire soit du ski de fond, soit du ski de piste sur le domaine skiable de Chamrousse. Les enfants suivent également des cours de musique, cette discipline étant dispensée par l'E.M.I.U (l'école de musique intercommunale d'Uriage) avec qui la Mairie a une convention pour intervention en milieu scolaire.

Les enfants de l'école élémentaire vont à la piscine du domaine universitaire à Saint-Martin d'Hères et la nouveauté pour cette année c'est que les enfants de grande section de maternelle y vont aussi.

Certaines classes ont également des projets liés à la culture, l'art, l'environnement et le développement durable. Ces projets pour certains se concrétisent par des sorties à la demi-journée ou journée, ou par des classes transplantées (classes qui partent en séjour, généralement une semaine, cette année dans le Vercors).

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Le restaurant scolaire est sous la responsabilité d'Emmanuel Arnould. Il est organisé en deux services : le premier pour les maternelles et CP à 11h30 et le deuxième pour les autres enfants de l'école élémentaire à 12h15. L'étude surveillée permet à chaque enfant de recevoir une aide aux devoirs par un instituteur de l'école dans un lieu calme. La garderie accueille les enfants à partir de 7 h15 le matin et jusqu'à la rentrée en classe et le soir dès la sortie jusqu'à 18 heures 15.

TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

DEPUIS JANVIER 2013 LES NOUVEAUX TARIFS POUR LES SERVICES SONT LES SUIVANTS :

| | |
|-----------------------------|--------|
| Restaurant scolaire | 4,20 € |
| Garderie matin | 2,10 € |
| Garderie soir tranche 1 | 2,85 € |
| Garderie soir tranche 2 | 3,35 € |
| Étude surveillée | 2,85 € |
| Étude surveillée + garderie | 3,35 € |

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Ce service n'accueille que les enfants qui ont trois ans révolus et il concerne les enfants des secteurs d'Uriage et de Belmont. Depuis la rentrée 2012/2013, le Conseil Général de l'Isère qui a revu sa politique de transport ne pratique plus la gratuité. La notion de distance minimum de trois kilomètres pour bénéficier du transport a été supprimée.

Le règlement des services périscolaires a été revu et certaines mesures pour la sécurité des enfants ont été mises en place comme par exemple :

- L'appel des enfants de l'école élémentaire inscrits au restaurant scolaire se fait dorénavant à 11h30 dès la sortie des classes.
- A titre exceptionnel, un enfant non récupéré qui attend seul devant l'école et demande à intégrer la garderie sera pris en charge par le personnel communal.

Ce règlement a été proposé et amendé lors d'une réunion de travail avec l'association des parents d'élèves.

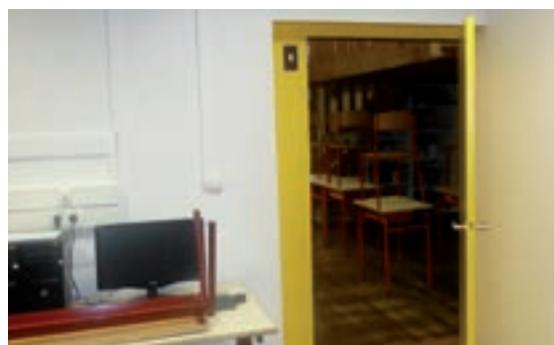
DES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

L'automne dernier vous avez pu observer des modifications dans le secteur des écoles : tout d'abord la création d'une zone 30 km/h. Cette zone est matérialisée par un marquage rouge au centre et sur les côtés de la voie départementale et par des panneaux de limitation de vitesse. Le marquage a pour effet de rétrécir visuellement la route et de provoquer naturellement un ralentissement des automobilistes. Deux crayons géants jaunes indiquent également la présence d'une école. La rue des écoles a été classée en zone de rencontre : la priorité est donnée aux piétons qui n'auront pas obligation de circuler sur les trottoirs. Dans cette zone la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h, le marquage latéral est bleu, les passages piétons sont également matérialisés en bleu et blanc.

En plus des panneaux clignotants, tous ces aménagements visent à renforcer la sécurité aux abords de l'école.

Les deux appartements côté sud de l'ancien bâtiment du groupe scolaire ont été réhabilités (voir p.4). Leur réhabilitation a mis en évidence la nécessité de renforcer la structure du bâtiment. Le renforcement a été fait l'été dernier ce qui a provoqué un allongement de la durée de travaux. Ces travaux ont créé quelques perturbations mais ils ont permis le réaménagement d'une classe et la création de rangement supplémentaires.

Côté école maternelle la cour a été dotée pendant les vacances de la Toussaint d'un préau pour permettre aux enfants de sortir par temps de pluie.



Pour toute information sur le scolaire n'hésitez pas à consulter notre site internet rubrique Enfance-Jeunesse/Les écoles et les services périscolaires : <http://www.vaulnaveys-le-haut.fr>

Vœux du Maire

Vendredi 11 janvier, en présence de Michel Issindou, député et de Gilles Strappazon, conseiller général, Jérôme Richard a présenté ses vœux à la population. Devant une nombreuse assistance, il a résumé les grandes lignes de l'action communale, soulignant le travail accompli durant l'année 2012 et traçant les perspectives pour les 2 années à venir.

Il a profité de cette sympathique cérémonie pour rappeler les distinctions obtenues par les bénévoles de l'ESV et pour remettre à Philippe Dehez, brigadier chef principal de police municipale et Marc Mathieu, adjoint technique principal de première classe, une médaille du travail amplement méritée.



Médailles



au premier plan, de gauche à droite :
A. Mucci, M.-C. Lenfant, M. Andréoléty

Vendredi 30 Novembre avait lieu à l'Espace Saint Germain de Vienne la remise de récompenses aux bénévoles de l'Isère qui consacrent, sans compter, une grande partie de leur temps à la vie sportive de leur commune.

Ce fut l'occasion de rendre hommage à trois bénévoles particulièrement actifs au sein du club et auxquels Jérôme Richard, Maire et Marc Odru, Premier Adjoint, qui avaient fait le déplacement pour la circonstance, ont eu l'immense plaisir de remettre la médaille de bronze du Comité Départemental Jeunesse et Sports de l'Isère.

Ces trois bénévoles, justement récompensés, sont Marie-Claude Lenfant, Michel Andréoléty et Alexandre Mucci.

Ce dernier, co-président de l'ESV, n'a d'ailleurs pas manqué de dédier ces médailles à l'ensemble des bénévoles qui s'activent autour du club. « On ne fait pas tourner un club avec trois personnes » a-t-il déclaré. « D'autres ont autant, sinon plus, mérité que moi, mais c'est un honneur et surtout une belle reconnaissance pour tous ceux qui contribuent à faire de l'ESV un club exceptionnel ».

Commission animation

La commission animation a le plaisir de vous présenter ses meilleurs voeux pour la nouvelle année ainsi que le programme des manifestations d'ores et déjà prévues pour 2013.



Gageons que cette année nouvelle saura nous offrir à nouveau les moments de plaisir et de convivialité auxquels nous sommes tous attachés. En effet, au-delà de l'aspect culturel de la programmation, c'est bien l'aspect humain que nous continuerons à privilégier. **N'ayant ni les moyens ni l'ambition de rivaliser avec nos voisins autrement équipés et fortunés, nous mettons toute notre énergie à développer ce souffle de convivialité que d'aucun nous envie et à faire se rencontrer toutes les couches d'une population de plus en plus éclectique.** Point de grand spectacle donc, mais une volonté de renforcer un tissu humain particulièrement riche en favorisant les rencontres et les échanges afin que chacun trouve sa place et se sente bien au sein de notre collectivité.

Retour donc sur une saison plutôt réussie : l'année 2012 s'est ouverte le 13 mai avec la foire de mai qui

a connu un vrai succès tant par le nombre d'exposants que par l'affluence des visiteurs. La foire aux plants tout comme le videgrenier adjacent ont permis à tous ceux qui le désiraient de se faire plaisir, sans parler du repas sous chapiteau concocté par Thierry Olivero. Mais le point d'orgue de cette journée fut sans conteste la présentation de vélos électriques qui, pour quelques heures, ont envahi les rues de Vaulnaveys pour le plus grand plaisir des usagers néophytes.

Le 16 juin, ce sont les feux de la St-Jean qui ont illuminé le ciel de la commune pour la plus grande joie des spectateurs venus en nombre. Si la fête fut réduite cette année faute de bénévoles pour organiser le concours de pétanque l'après-midi, c'est tout de même un très bon moment que nous avons partagé. Outre le repas champêtre, le karoké et le bal gratuit toujours animés par Light

Le marché du bourg a fêté ses 10 ans

Dix ans déjà qu'une petite dizaine de producteurs locaux installe ses étals de 16h à 20 h pour animer la place de l'église.

Vendredi 14 septembre, la commission animation n'a pas manqué de célébrer l'événement à la grande joie de nombreux clients.



Entourant Isabelle Courant, la commission animation qui a distribué aux clients le sac des 10 ans du marché.

Autour du gâteau préparé par Thierry Olivero les commerçants présents.



Marc Odru a initié petits et grands au pressage des fruits offerts par David Platel, du Jardin de la vallée. Le jus de pomme offert aux clients a obtenu un franc succès.

Party Animation ont rencontré un vrai succès, notamment auprès des plus jeunes.

La rentrée fut l'occasion du **forum** suivi du pot offert par la mairie. La trentaine d'associations présentes a pu proposer de nombreuses activités à un public qui sait en apprécier la diversité, la qualité et la proximité. L'après-midi fut enrichi par la présence du mur d'escalade loué pour l'occasion au Conseil Général. Les enfants ont su apprécier l'attraction et ont largement pris d'assaut les prises mises à leur disposition sous l'oeil admiratif de leurs parents.

Cette année 2012 fut conclue par **le marché de Noël** dont le succès est largement développé sur les pages 20 et 21.

Il est à souligner que ces animations sont pour la plupart co-organisées par la commission animation de l'équipe municipale et le comité des fêtes. Sans cette association dynamique, nous

ne pourrions offrir ces rendez-vous auxquels nous tenons tant mais qui nécessitent souvent un nombre important de bénévoles. **C'est pourquoi, n'hésitez pas à rejoindre cette équipe, même pour quelques heures par an seulement.** C'est aussi un moyen unique de contribuer à la vitalité de votre commune.

Veillez noter au plus vite les dates destinées à animer vos week-ends de 2013 :

12 mai : foire aux plants et vide-grenier

22 juin : feux de la St Jean

6 juillet : repas champêtre et soirée musicale à Prémol

7 septembre : forum des associations et pot du maire

13 décembre : marché de Noël



Le marché de Noël

Les travaux de réfection du clocher de l'église ont contraint cette année les organisateurs du marché de Noël à migrer vers le champ de foire qui a retrouvé ainsi sa vocation initiale de lieu d'accueil des animations du village. Il faut dire que cette place située au coeur du bourg a de nombreux atouts à son actif : ainsi sa tranquillité a-t-elle donné à ce rendez-vous traditionnel une quiétude inaccoutumée, particulièrement appréciée par les parents de jeunes enfants. De plus, la salle polyvalente a permis d'abriter un grand nombre d'exposants, heureux d'être reçus dans d'aussi bonnes conditions. Enfin, la petite salle adjacente a pu accueillir deux représentations

de l'heure du conte animée par la bibliothèque municipale pour le plus grand plaisir des bambins.

Tout s'est donc harmonisé au mieux à la grande satisfaction des organisateurs. Cette année encore, mairie et comité des fêtes s'étaient unis pour recevoir le Père Noël et accueillir dans les meilleures conditions une foule compacte et détendue qui a arpenté les nombreux stands de 14h00 à plus de 21h00.

Il est vrai que plus de 60 exposants avaient répondu présent le vendredi 14 décembre transformant ainsi Vaulnaveys en une vitrine haute en couleurs. Bien sûr, nous avons eu le plaisir de retrouver nos fidèles producteurs et commerçants du

vendredi ; mais c'est aussi toute une gamme de produits moins familiers que nous avons pu découvrir au fil des stands. Et il y en avait vraiment pour tous les goûts : des produits alimentaires raffinés comme la truffe, le foie gras, le vin de Savoie ou les chocolats artisanaux, aux articles de fantaisie comme les savons (de Vaulnaveys s'il vous plaît !), les paniers, les bijoux et de merveilleux petits chapeaux à vous tourner la tête... tout était réuni pour nous permettre d'embellir nos fêtes de fin d'année.

Belle présence également de nos associations locales qui ont vu là un moyen de se faire connaître et de montrer une fois encore leur dynamisme. Point n'est besoin de

*Plus de
60 commerçants
ou artisans étaient
présents au marché
de Noël*



Jules Bruant a fêté Noël

Quelque 200 enfants de l'école élémentaire Jules Bruant, du CP au CM2, se sont retrouvés, à l'invitation de la mairie, le mardi 18 décembre, à la salle polyvalente pour assister à un spectacle de clowns et de magie avant de partager un copieux goûter. De quoi bien préparer les fêtes et oublier les rigueurs du temps qui sévissait ce jour-là.



Bertox et Zalem ont captivé les enfants

Noël à la mairie

Comme chaque année et un peu en avance, le 18 décembre, le Père Noël est venu distribuer ses cadeaux aux enfants des employés communaux.



mentionner les célèbres diots de l'ESV qui ont connu leur succès habituel (près de 350 diots vendus !). Aux côtés de cette institution locale, on pouvait retrouver l'association paroissiale ou le Tiramisu ainsi que la toute nouvelle association des Vaulnaveys qui s'exposait pour la première fois et qui vendait de drôles de petits biscuits à l'effigie du clocher et de non moins séduisantes cartes postales toujours sur le thème du patrimoine local.

Toute la manifestation fut également ponctuée de rendez-vous festifs : outre le Père Noël et ses papillotes, de nombreux lots vinrent récompenser les clients du marché grâce à la générosité

du comité des fêtes, de la mairie et des exposants.

Etait-ce la chaleur de la salle des fêtes ou celle du vin chaud offert par l'équipe municipale ? Nul ne le sait mais force est de constater que les nombreux visiteurs qui prolongèrent cette belle journée d'hiver avaient tous le sourire aux lèvres... Et c'est sans aucun doute la chaleur de ces sourires-là qui restera la plus belle récompense pour l'équipe de bénévoles ayant œuvré à ce succès.



Le centre de loisirs : les enfants sont au rendez-vous !



Beaucoup d'entre vous l'attendaient... Nous l'avons fait !

Depuis la rentrée de septembre le centre de loisirs de Vaulnaveys ouvre ses portes le mercredi pour accueillir les enfants de 3 à 13 ans et pour offrir aux jeunes de 14 à 17 ans des activités à la mesure de leurs attentes. Une vingtaine de bambins fréquente d'ores et déjà la Tanière Enchantée. Cette structure placée sous la direction de Benjamin Godfroy (voir ci-dessous) permet aux familles de

disposer d'une solution de garde le mercredi, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Mais si l'objectif premier est le service rendu, il n'en reste pas moins que nous avons à coeur de proposer une offre de qualité permettant aux enfants de tirer le meilleur profit de leur passage à la Tanière Enchantée. C'est pourquoi toute l'équipe d'animation travaille à la mise en place d'activités de loisirs suivies qui permettent aux bambins d'acquérir au fil des semaines compétences et savoir-faire.

Bien sûr, cette ouverture le mercredi ne remet pas en cause l'accueil pendant les vacances scolaires. Au contraire, vous pourrez désormais compter sur une ouverture régulière chaque première semaine des petites vacances (excepté celles de Noël), 4 semaines en juillet et 2 semaines fin août.

En ce qui concerne la semaine de la Toussaint 2012, les effectifs ont quasiment doublé portant à près de 40 le nombre d'enfants ayant fréquenté la Tanière Enchantée. Cela est de bon augure et nous laisse envisager sereinement l'avenir de ce service.

A noter

À compter du 1^{er} janvier 2013, la commune a récupéré la compétence jeunesse confiée à la CCSG depuis notre rattachement à cette communauté de communes (janvier 2010). Rien ne change pour les usagers de Vaulnaveys-le-Haut puisque nous maintenons le partenariat avec l'ACL, prestataire de services depuis l'origine du centre de loisirs. Nous étudions par ailleurs les conditions d'accueil des enfants des communes voisines afin de continuer à offrir ce service à ceux qui le souhaitent.



Benjamin Godfroid

Nouveau responsable du Centre de Loisirs



Depuis le 12 septembre dernier, Benjamin Godfroid assure avec dynamisme la direction du Centre de Loisirs de Vaulnaveys-Le-Haut.

Âgé de 24 ans, Benjamin est notamment titulaire d'un D.U.T. Carrières sociales, obtenu à Grenoble, et du B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Depuis 2006, il a successivement été éducateur de tennis, animateur périscolaire à Annecy, animateur grandes vacances à Bourges, animateur jeunesse à Echirrolles, puis à Vaujany.

Recruté par l'A.C.L (Association des Centre de Loisirs), dans le cadre du partenariat conclu par notre commune avec cette association, Benjamin a pour principale mission de développer les activités du Centre de Loisirs, notamment depuis son ouverture les mercredis.

En reprenant la compétence « accueil de loisirs », la municipalité a en effet fait le choix de bâtir une politique de la jeunesse qu'elle souhaite avant tout concrète et cohérente.

Concrète parce que Vaulnaveys-le-Haut s'est donné les moyens humains et matériels pour répondre au mieux aux besoins des plus jeunes. Cohérente parce qu'elle couvre désormais l'ensemble des différentes tranches d'âge jusqu'à l'adolescence.

La Tanière Enchantée

Le centre de loisirs de Vaulnaveys-le-Haut, la Tanière Enchantée, est ouvert tous les mercredis depuis septembre 2012 et la première semaine de vacances d'automne, d'hiver, de printemps et pendant les grandes vacances pour les enfants de 3 à 13 ans. En parallèle nous proposons des activités ponctuelles pour les adolescents. Une sortie par mois est organisée pour permettre aux enfants de s'amuser tout en découvrant de nouveaux environnements. Nous sommes déjà allés à la ferme de Loutas, à la maison des jeux, et à Chamrousse pour découvrir la faune et la flore en raquette.

Des activités spécifiques sont proposées aux enfants comme un stage d'escalade ou la création de micro-fusée afin de pimenter leurs vacances.

Depuis janvier, les jeunes enfants (de moins de 6 ans) peuvent participer à un éveil musical mené par une professionnelle.



Sortie raquette à Chamrousse



Le centre de loisirs recrute un animateur jeunesse pour son espace jeunes : travail les mercredis et les vacances scolaires.

Contactez Benjamin.



Atelier fusée

A la ferme de Loutas



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir rencontrer Benjamin lors de ses permanences à l'école le jeudi de 17h00 à 19h00. Vous pouvez également le contacter par téléphone au 06.18.12.21.20 ou par mail : centre.loisirs@vaulnaveys-le-haut.fr

Un pas décisif dans la préservation de l'église Saint-Jean-Baptiste

Lundi 22 octobre a eu lieu la signature d'une charte entre les mairies de Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas, l'association « Patrimoines des Vaulnaveys » et la Fondation du patrimoine.

Ont signé, Jérôme Richard, maire de Vaulnaveys-le-Haut, Jean-Marc Gauthier, maire de Vaulnaveys-le-Bas, Jacques Courtiade, président de l'association « Patrimoines des Vaulnaveys » et Alain Robert, délégué de la fondation du patrimoine pour le Sud Isère.

Et cela en présence de Michel Issindou, député, Gilles Strapazon, conseiller général, Geneviève Ballestrieri, vice-présidente de la fédération des associations patrimoniales de l'Isère (FAPI) et Vincent Nicollet, président de l'association paroissiale, qui avaient tout particulièrement tenu à apporter leur soutien à cette manifestation capitale pour l'avenir de la restauration de l'Église Saint-Jean-Baptiste.

Capitale pourquoi ? Parce que la fondation du patrimoine a pour but de sauvegarder et valoriser la patrimoine rural non protégé. Elle aide donc les propriétaires privés,



J. Richard, J.M. Gauthier, J. Courtiade et A. Robert ont apposé leur signature.

publics ou associatifs en leur permettant de rendre déductibles des impôts les dons qu'ils reçoivent :

- à titre d'exemple, à hauteur de 66 % de l'impôt des personnes physiques,
- à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés,

et en prenant en charge à leur place toute la gestion administrative du projet.

Ces derniers peuvent ainsi consacrer toute leur énergie à motiver la population et encourager le mécénat indispensable.

Et l'Église St-Jean-Baptiste de Vaulnaveys en a bien besoin pour un chantier de rénovation et de sécurisation d'une rare ampleur puisqu'il frôle les 500 000 euros TTC.



Vous pouvez adresser vos dons à :

Jean LEVASSEUR
5 chemin Fromental
38410 Vaulnaveys le Haut

Adhérer à l'association auprès de :

Jacques COURTIADÉ
433 chemin de St Georges
38410 Vaulnaveys le Haut
ou
Myriam MALECOT
4226 route de Montchaffrey
38410 Vaulnaveys le Bas



Jean Guitton et Lucette Férasin ont été fêtés



L'ambiance festive était au rendez-vous.

Repas des anciens

Dimanche 25 novembre, ce sont plus de 115 convives qui se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS de la commune.

Dans son allocution de bienvenue, Marc Odru, premier adjoint, n'a pas manqué de remercier tous ceux, élus et bénévoles, qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de cette journée. Il a tenu à rappeler tout l'attachement de l'équipe municipale à honorer les seniors qui représentent aujourd'hui

avec 392 personnes plus de 10% de la population. Puis il a rendu un hommage à la doyenne de la commune, Adeline Degoué, qui a fêté ses 100 printemps en février dernier et à Jean Guitton, doyen de 95 ans, avant de remettre fleurs et cadeaux à Lucette Férasin (89 ans) et Pierre Gaudion (91 ans) doyenne et doyen du jour.

« N'est-ce pas la preuve qu'on vieillit mieux à Vaulnaveys-le-Haut qu'ailleurs » a-t-il déclaré avant de souhaiter à tous une excellente journée.

Ce vœu fut parfaitement exaucé puisque chacun put apprécier l'excellent repas impeccablement servi par les équipes de « Aux délices du Château », traiteur à Vizille, tandis que Jo Midali et sa chanteuse Lucienne s'employaient, comme à leur habitude, à animer cette belle après-midi dansante.

Par ailleurs, cette année, ce sont 205 colis qui ont été distribués par les élus et membres du CCAS.

M. Ailloud, G. Cave et A. Cave ont été décorés en présence de R. Bouvier par A. Long

Les Gourlus ont 35 ans

Lundi 10 décembre, plus de 150 « gourlus » étaient réunis pour une cérémonie exceptionnelle : les 35 ans du club.

Ce fut l'occasion pour Jean Ravet, adjoint au maire, de rendre un hommage appuyé à ce club dynamique et à ses cinq présidents successifs, de Moncenix Albert, le premier en 1977 à Roger Bouvier actuellement en exercice. La vitalité et la joie de vivre communicative de nos anciens est en effet un exemple et une source d'inspiration pour toutes les générations de notre commune.

D'ailleurs le président de la Fédération Départementale des Clubs des Aînés Ruraux de l'Isère,

M. Alain Long, était présent à cet anniversaire pour décorer de la médaille des aînés ruraux trois bénévoles remarquables : Angèle Cave, « gourlue » depuis 1996, son époux Gaston Cave, président de 1995 à 2010, ainsi que Maurice Ailloud. Il n'a pas manqué lui aussi de souligner l'esprit qui règne à Vaulnaveys : « Tout y est, le dévouement, la convivialité, l'efficacité et la bonne humeur ».

C'est d'ailleurs cette dernière qui a entièrement dominé cette journée, avec l'aide, bien sûr, d'un excellent repas et d'une ambiance musicale dont Jo Midali et Lucienne ont le secret.



« Chez les Gourlus, jamais déçu »



Ordination

JEAN-BAPTISTE THIBAUT A ÉTÉ ORDONNÉ PRÊTRE

Le 24 juin 2012, environ 2000 personnes se rassemblaient autour de Mgr de Kerimel en la cathédrale de Vienne pour l'ordination de trois nouveaux prêtres. L'un de ces nouveaux ordonnés est vicaire dans notre paroisse. Le Père Jean-Baptiste Thibaut a d'abord été séminariste en stage puis diacre sur la paroisse Saint-Jean de la Croix dont fait partie Vaulnaveys. Il nous a confié avec émotion :

« La journée du 24 juin fut très forte. En effet, l'ordination est la conclusion de sept années d'études et de stages. Cependant tout est nouveau. En recevant le sacrement de l'ordre nous sommes invités à célébrer les sacrements tels que la messe et

la confession. Je suis aujourd'hui très touché lorsque je célèbre la messe du samedi soir à Vaulnaveys et que l'intention est offerte pour une personne dont j'ai célébré les funérailles l'année dernière. Retrouver les personnes rencontrées à l'occasion, essayer de rester en contact avec celles qui souffrent, voici quelques défis à relever pour un prêtre.

Je suis surtout très heureux dans ce nouveau ministère car nous accompagnons des personnes de tous horizons dans la peine et aussi dans leurs joies. En restant sur la paroisse dont fait partie Vaulnaveys les premiers liens tissés au gré des rencontres auront du temps pour se renforcer ! »



Une cérémonie pleine de solennité.

Il ne fait aucun doute que cette satisfaction est réciproque et que nous nous réjouissons d'avoir pu garder parmi nous le Père Jean-Baptiste Thibaut .

Maisons fleuries

C'est devenu un rendez-vous attendu par les « jardiniers » de la commune : le 13 novembre, salle Platel, ils se sont retrouvés pour la remise des prix des « maisons fleuries ».

Ils étaient 21 cette année à avoir participé en envoyant les photos de leur maison joliment fleuries, photos exposées sur les panneaux préparés par la commission « fleurissement ».

Dans son discours Mr Paillet a souligné la satisfaction de la commune de voir l'intérêt de nos administrés pour l'embellissement de notre cadre de vie.

De nombreux élus sont venus soutenir les membres de la commission montrant ainsi l'intérêt de la municipalité pour cette initiative. Après avoir admiré les photos , chacun s'est vu récompensé par



un bon d'achat de 40€ à valoir sur l'achat de fleurs aux « Jardins de Belledonne » de Mr Bourrin. Cette manifestation s'est terminée par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Bravo et merci à tous les participants.

Nous vous espérons nombreux pour l'édition 2013 : les nouveaux seront les bienvenus.

LE SIERG ET NOUS

C'est en février 2011, au terme d'une longue réflexion éclairée par les conclusions du cabinet Rés'O Conseil, mandaté pour conduire toutes les études sur l'état de nos réseaux et sur les perspectives à moyen et long terme, que le conseil municipal a pris la décision d'adhérer au Sierg (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise) et de lui confier les compétences alimentation et stockage, tout en conservant la gestion directe de la distribution. Le dossier qui suit a pour but de vous faire partager l'ensemble des informations et de vous présenter ce nouvel acteur de notre vie locale.

Vue des infrastructures de production d'eau potable :



La restructuration de l'alimentation en eau potable de Vaulnaveys-le-Haut.

LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE

la production d'eau potable

L'alimentation en eau potable est assurée par l'intermédiaire de cinq captages communaux : Verdeau, Burines, Cocoret, Le Seuil et Prémol.

Ces cinq captages alimentent trois réservoirs « Haut Service » (Biaron, Chaloin et Pierre Rousse) et deux réservoirs « Bas Service » (Saint-Georges et Replat).

La distribution d'eau potable

La distribution est sectorisée suivant quatre services de distribution.

Distribution Haut Service :

Secteur de Pierre Rousse

- Secteur alimenté par le réservoir de Pierre Rousse
- Volume : 100 m³
- Altitude : 653 m NGF environ.
- Distribution : La Gorge et Belmont Sud

Secteur de Chaloin

- Secteur alimenté par le réservoir de Chaloin
- Volume : 180 m³
- Altitude : 689 m NGF environ.
- Distribution : Belmont Nord

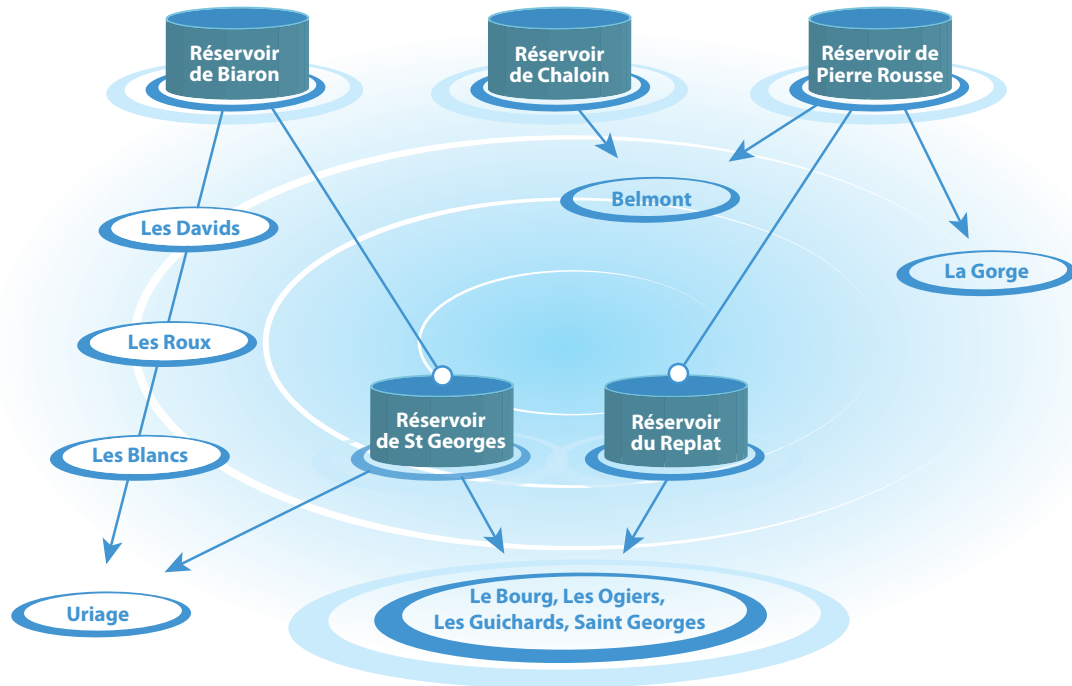
Secteur de Biaron

- Secteur alimenté par le réservoir de Biaron
- Volume : 500 m³
- Altitude : 593 m NGF environ.
- Distribution : Les Davids, Les Roux, Les Blancs

Distribution Bas Service :

Secteur de Saint-Georges / Le Replat :

- Secteur alimenté par les réservoirs de Saint-Georges et Le Replat
- Volume : 1 réservoir de 500 m³ + 180 m³ et 1 réservoir de 500 m³
- Altitude : 452 m NGF environ.
- Distribution : l'ensemble de la vallée de Vaulnaveys-le-Haut (Le Bourg, Les Ogiers, Les Guichards, Les Alberges, Saint Georges et La Tuilerie)



Synoptique du réseau de distribution actuel.

Il est à noter que le hameau du Fujaret est alimenté directement depuis la bache de traitement UV situé sur le hameau.

LES RAISONS DE L'ADHÉSION AU SIERG

Le diagnostic du service de l'eau potable réalisé en 2010 a permis de mettre en évidence la situation actuelle de la collectivité et les nombreux points faibles du service :

- Eaux de surface à la salubrité fragile,
- Insuffisance des ressources à terme,
- Autorisation de nouveaux captages quasi impossible à obtenir
- Absence de D.U.P (Déclaration d'Utilité Publique) sur les captages,
- Rendement médiocre sur l'ensemble des réseaux,
- Patrimoine vieillissant et proche de sa durée de vie,
- Investissements insuffisants pour maintenir le patrimoine en état,
- Tarification du service inférieure au coût réel.

Compte tenu de la situation existante et des contraintes futures imposées par le « Grenelle 2 » de l'environnement et par les normes de qualité, la commune de Vaulnaveys-le-Haut a décidé, à la fin de l'année 2010, de mener une réflexion sur l'évolution de sa gestion du service de l'eau pour garantir sa pérennité et le respect des contraintes fixées par la législation, et ce dans l'objectif de satisfaire l'ensemble des usagers et de distribuer une eau en quantité et qualité suffisante.

Dès lors, deux alternatives se présentaient à notre commune :

- Conserver ses ressources et mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, y compris la recherche problématique d'une ressource complémentaire ;
- Abandonner ses ressources et se raccorder en totalité au réseau du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise (Sierg), seul producteur d'eau situé à proximité capable de satisfaire les besoins de la commune.

L'étude comparative réalisée début 2011 a montré que les deux solutions étaient financièrement équivalentes pour la commune mais que la solution de raccordement au Sierg offrait les avantages suivants :

- Quantité d'eau garantie,
- Amélioration de la qualité d'eau et garantie de constance dans le temps, une eau naturellement pure ne subissant ni traitement ni ajout de désinfectant
- Exploitation des ouvrages déjà réalisés par le Sierg
- Reprise par le Sierg des investissements et crédits en cours.
- Adhésion à un établissement public fondé sur une solidarité intercommunale.

Cette solution permettait ainsi à la commune de concentrer son attention et tous ses investissements sur l'amélioration de son réseau de distribution.

La Commune de Vaulnaveys-le-Haut a donc délibéré le 22 février 2011 en faveur d'une adhésion au Sierg.



Vue des futures infrastructures de production d'eau potable.

LA RESTRUCTURATION EN COURS SUR LA DESSERTE EN EAU POTABLE

Suite à l'adhésion de la commune au Sierg, des travaux de restructuration de l'alimentation en eau potable vont être engagés en 2013 et 2014.

Le Sierg est chargé d'effectuer les travaux d'adduction d'eau aux réservoirs communaux :

- Bas Service : Saint Georges et Replat ;
- Haut Service : Le Roul, qui vient en remplacement des réservoirs existants de Pierre Rousse, Chaloin et Biaron ;
- Très Haut Service : Bâche du Fujaret.

La commune réalise quant à elle les travaux de restructuration nécessaire sur le Haut Service, lesquels sont liés à la suppression des trois réservoirs existants.

Les travaux Sierg

Le réseau d'adduction Sierg comprend la pose de 7 km de réseau fonte Ø100 à Ø200 depuis la commune de Brié-et-Angonnes jusqu'aux différents réservoirs à alimenter.

Ces travaux emprunteront principalement les voies communales suivantes : chemin de Fromental, chemin des Guichards, chemin des Chansures, chemin des Chartroux et route de La Gorge.

Associés à ces travaux, le Sierg va réaliser l'aménagement de deux stations de pompage :

- Une au niveau du réservoir du Replat afin de remonter l'eau au réservoir du Roul (alimentation Haut Service) ;
- L'autre au niveau du réservoir du Roul afin de remonter l'eau à la bache du Fujaret (alimentation Très Haut Service).

Les travaux communaux

Les travaux communaux comprennent :

- La création du réseau de distribution d'eau potable Haut Service de la commune de depuis le nouveau réservoir du Roul, avec :
 - Travaux classiques : 1 km de réseau fonte Ø100 à Ø200
 - Travaux sans tranchée : 500 m de réseau PE Ø225 et 300 m de réseau PE Ø50
- La mise en place de quatre ouvrages de régulation hydraulique (stabilisateur de pression, soupapes, ...),

- La suppression des trois réservoirs existants.



LE PLANNING DES TRAVAUX

Travaux Sierg
de Janvier 2013 à mars 2014

Travaux Communaux
de Juillet 2013 à Mars 2014

LE COÛT DES TRAVAUX

Travaux Sierg
4 300 000 €HT

Travaux Communaux
700 000 €HT

Zoom sur

le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise ou... Retour aux sources du Sierg



Sierg

**Syndicat
Intercommunal
des Eaux
de la Région
Grenobloise**

DÈS 1947, UNE VOLONTÉ DE SOLIDARITÉ.

De sept communes à l'origine, soit 19 000 usagers, le Sierg est aujourd'hui composé de 32 communes adhérentes, soit plus de 200 000 habitants. Son ambition et sa volonté restent les mêmes : permettre à l'ensemble des habitants des communes composant le Syndicat de bénéficier d'un service public délivrant une eau naturellement pure. Cette chance rare, il faut la préserver en étant plus prévoyant, impliqué et solidaire. Trois valeurs essentielles qui symbolisent le Sierg dès 1947 où quelques élus visionnaires issus de la Résistance ont réfléchi à l'organisation de la distribution de l'eau potable dans l'agglomération grenobloise de manière solidaire tout en anticipant les besoins futurs. Telle sera la vocation du Syndicat qu'ils imaginent. Sous l'impulsion de Georges Kioulou, alors maire d'Échirolles, Émile Rochas, adjoint au maire de Grenoble, Hippolyte Lhenry, maire de Poisat et Fernand Texier, maire de Saint-Martin-d'Hères, le Sierg voit le jour le 10 novembre 1947. Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Poisat, Saint-Martin-d'Hères et Grenoble sont ses premières communes adhérentes.

DE 1948 À 1958

Le 18 mai 1948, Grenoble se retire car sa demande de représenter la majorité des voix a été rejetée. Chaque commune, quelle que soit sa taille, est représentée par 2 délégués au conseil syndical, un principe toujours en place aujourd'hui.

Pour une exploitation des ressources de la basse vallée de la Romanche, Albert Marchand, géologue, amène le Sierg à effectuer un premier forage de reconnaissance dans la Vallée de l'Eau d'Olle, affluent de la Romanche. Un programme de travaux sera établi.

DE 1959 À 1962

Le Sierg construit le puits de Pré-Grivel à Vizille et met en place la conduite maîtresse vers l'agglomération. Les branches du réseau se dessinent : à l'ouest pour Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux, à l'est pour Saint-Martin-d'Hères, Gières et La Tronche. Dès 1961, les communes d'Échirolles, de Fontaine, Jarrie et Pont-de-Claix sont alimentées par le Sierg. Ce sera ensuite le tour de Corenc, Meylan et La Tronche.



1962
Les travaux sur
les captages
de Pré-Grivel à
Vizille.

EN 1964

La région grenobloise connaît une très forte expansion démographique. C'est alors que le Sierg envisage de nouveaux captages sur la plaine de Jouchy à Saint-Pierre-de-Mésage.

DE 1965 À 1986

Les équipements de production sont dimensionnés pour subvenir à des besoins croissants. Jouchy 1 entre en service en 1966 et alimente une nouvelle cuve de 4 000 m³. En 1980, Jouchy 2 fournit de 50 à 60% de la production. Dès 1975, le Sierg acquiert le périmètre immédiat du captage d'Oz-en-Oisans, puis une partie de son périmètre rapproché. En 1977, la nappe de l'Eau d'Olle devient la nappe de secours pour le Sierg. Dans le même temps, le syndicat se prononce contre le projet de détournement de la quasi-totalité de la Romanche par EDF, qui mettrait en péril l'alimentation de l'agglomération grenobloise. Projet abandonné en 1986 suite à cinq années de forte mobilisation.

DE 1991 À 2001

Extension du réseau et desserte de nouvelles communes : Crolles, Le Versoud et Villard-Bonnot. Une antenne supplémentaire de 22 km est construite. Le réseau total atteint alors 83 km. Deux réservoirs de 8000 m³ sont construits, l'un à La Tronche en 1992, l'autre à Crolles en 1999. L'antenne de Veurey est construite en 2001, portant le réseau à 102,5 km.

EN 2000

Création de plusieurs instances visant à surveiller, préserver, économiser, et sécuriser la ressource en eau potable. La CLE, Commission locale de l'Eau Drac-Romanche, le SDRE (Schéma départemental de la ressource en eau), la CEP (Communauté de l'eau potable) dans lesquelles le Sierg est un acteur majeur. La concertation se développe entre le Sierg et les autres producteurs d'eau potable, les collectivités, les services de l'État (DRIRE, ARS (anciennement DDASS), MISE, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse) et les usagers de l'eau : habitants, industriels, EDF, associations de protection des milieux naturels... Les pressions devenant de plus en plus fortes sur la ressource (industrie, agriculture, tourisme, hydroélectricité, pêche, assainissement industriel et domestique, risques de pollution et risques naturels...), il devient impératif de concilier l'ensemble de manière raisonnée, pérenne et respectueuse de l'environnement.

EN 2007

Approbation d'un Schéma d'aménagement de la gestion de l'eau (SAGE), qui fait de l'alimentation de l'eau potable l'une des priorités pour les vingt prochaines années. Signature d'une convention entre le Sierg et EDF pour la gestion d'éventuelles situations de crises ponctuelles. C'est cette même année que le Sierg rédige une charte d'engagement en cinq points qu'il propose à la signature de ses communes adhérentes afin de préserver la qualité de l'eau.

Le Sierg fête ses soixante années d'existence.

1966

Visite du chantier de captage de Jouchy 1 à Saint-Pierre-de-Mésage.



1968

Le 9 novembre est inauguré le puits de Jouchy à Saint-Pierre-de-Mésage.



1973

L'eau d'Olle. Forage artésien et pompage d'essai.



1975

Inauguration des ateliers du Sierg.



1977

Visite des installations de Jouchy à l'occasion des 30 ans du Sierg.



1986

La campagne du Sierg : "Sauvons notre eau. Agissons".



EN 2008

Pour répondre à la demande croissante, notamment dans la vallée du Grésivaudan, le Sierg met en service un surpresseur situé sur la commune de Champagnier. Celui-ci permet de doubler la fourniture d'eau sans avoir recours au développement des canalisations. Cet équipement permet par ailleurs de pouvoir venir en secours au réseau de la Régie des eaux de Grenoble le cas échéant et de permettre d'alimenter les communes adhérentes situées en amont des captages.

Le Sierg est certifié ISO 9001 : 2008.

EN 2009

Si la qualité de l'eau est au coeur de la démarche du Sierg, la sécurité est également essentielle. Ainsi, c'est tout le réseau qui est dorénavant mis sous surveillance 24h/24 et 365 jours/an grâce à un système de télésurveillance qui permet un contrôle permanent des différentes installations.

EN 2010

Le bâtiment dans lequel est installé le Sierg à Echirolles date de 1984 et ne répond plus aux normes énergétiques ; l'hiver il y fait froid et l'été trop chaud. Les élus choisiront donc la réhabilitation qui sera effectuée par le cabinet d'architecte grenoblois Tomasini design. Une deuxième peau est conçue et installée sur les façades pour réduire les surfaces vitrées. Un chantier exemplaire réalisé alors même que les personnels sont dans les bureaux. Par ailleurs, le Sierg renouvelle, développe et sécurise son réseau et ses ouvrages.

EN 2011

Plus que jamais sensible à la qualité de son eau naturellement pure, le Sierg continue de s'opposer au projet de la station

d'épuration sur la commune de Gavet, véritable menace pour ses captages situés en aval. Une volonté qui reste cependant lettre morte de la part des autorités publiques malgré la position unanime des 31 communes adhérentes. Dans le même temps où le Sierg inaugure son siège objet d'une totale réhabilitation thermique (le 17 juin), le Syndicat effectue d'importants travaux avec la création de cinq nouveaux puits à Saint-Pierre-de-Mésage (pour remplacer ceux de Jouchy 1) et en remplaçant les conduites en acier par des conduites en inox sur le site de Pré-Grivel à Vizille. En février, la commune de Vaulnaveys-le-Haut vote son adhésion au Sierg qui, par un vote unanime de son Comité entérine le principe. Les 31 communes déjà adhérentes s'exprimeront favorablement. Désormais, le Sierg compte 32 communes adhérentes. 2011 est également l'occasion de renforcer la communication du Sierg par la refonte totale de son site internet.

EN 2012

Le Sierg poursuit ses investissements pour développer ses réseaux où la qualité de l'eau produite reste au coeur de ses préoccupations. Ainsi, le Syndicat intercommunal continue de s'opposer fermement au projet de station d'épuration à Gavet en amont de ses captages.

EN 2013

Toujours tourné vers l'avenir, le Sierg réfléchit à l'évolution de l'organisation de l'eau potable dans la région urbaine grenobloise avec notamment la Ville de Grenoble et tous ses partenaires. Dans le même temps le syndicat poursuit ses investissements afin de garantir la production d'une eau naturellement pure.

La Communauté de l'eau potable (à gauche, le président du Sierg)



1980/2009. Le tableau de bord du suivi des installations remplacé 30 ans plus tard par un système informatique perfectionné.



2009/2010. Le Verseau. Avant et après les travaux de réhabilitation.



Penser aux générations présentes et futures

Depuis la création du Sierg en 1947, les habitants des communes adhérentes au Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise sont alimentés par une eau naturellement pure.

C'est une chance rare, à préserver pour les générations présentes et futures.

Notre volonté est de poursuivre dans la voie du service public de l'eau potable, assurer une présence active et contributive du Sierg dans les lieux de réflexion sur l'eau, préserver la ressource, rester attentif aux risques pouvant compromettre le bon approvisionnement par notre réseau, anticiper sa mise à niveau, et continuer à rendre les services du Sierg toujours plus performants afin de garantir une eau naturellement pure. Depuis les élus visionnaires qui ont été à l'origine du Sierg, nous sommes et serons encore dans les années à venir, toujours plus prévoyants, plus impliqués, plus solidaires. Trois valeurs essentielles qui symbolisent notre action depuis plus de soixante ans.

CLAUDE BERTRAND
président du Sierg

ÊTRE SOLIDAIRE, C'EST NATUREL !

Un état d'esprit de défense du service public

Le Sierg est un établissement de coopération intercommunal, régi par le Code général des collectivités territoriales. Par son adhésion au Sierg, chaque commune participe à une gestion de l'eau potable adaptée à ses besoins actuels et anticipe ses besoins futurs dans un esprit de solidarité et de défense du bien commun. Grâce au caractère public et égalitaire de sa gestion, le Sierg conserve à l'eau un statut de bien accessible à tous, libéré de toute démarche marchande et de toute recherche de profit.

Le sens des valeurs pour une solidarité partagée

La solidarité intercommunale au service de l'eau potable naturellement pure, de sa protection et de son partage, est le moteur du fonctionnement du Sierg et des projets qu'il est appelé à conduire dans l'avenir.

Cette solidarité s'exprime dans les finalités même du Sierg : la coopération volontaire entre les communes pour alimenter en quantité suffisante les habitants ainsi que les activités écono-

miques. Elle détermine aussi le fonctionnement de son Comité syndical où chaque commune exerce le même pouvoir de décision quelle que soit sa taille ou sa situation géographique ; chacune d'entre elles est représentée par deux délégués issus de son conseil municipal.

Elle conditionne enfin les contributions des communes adhérentes, auxquelles le Syndicat fournit de l'eau à un coût déterminé par le même mode de calcul. Toutes paient le même prix du m³ livré.

*L'eau naturellement pure :
calcium 59mg/l
sodium 4,5mg/l*

DES EAUX SOUTERRAINES ABONDANTES, FILTRÉES ET PURES

Avec clairvoyance, les fondateurs du Sierg ont choisi de capter les eaux destinées aux communes de la région grenobloise dans la nappe alluviale souterraine de la Romanche. En effet, celle-ci est renouvelée en permanence par les infiltrations des eaux de la rivière à travers des sables, des graviers et des galets agissant comme autant de filtres.

D'avril à août, au moment où les consommations en eau sont les plus fortes, la fonte des neiges et des glaciers engendre une période de hautes eaux et une alimentation abondante des nappes qui compensent les prélèvements par pompage. L'eau naturellement pure distribuée par le Sierg est acheminée vers les réservoirs des communes, sans aucun traitement ou désinfectant d'aucune sorte.



La pureté de l'eau ne s'altère pas puisqu'elle circule sous pression dans un réseau quotidiennement surveillé et entretenu. Des analyses effectuées quotidiennement par un laboratoire agréé par le Ministère de la Santé confirment chaque jour sa pureté bactériologique, depuis les captages jusqu'aux réservoirs.

UN ÉQUILIBRE À CONSERVER

La qualité des eaux souterraines dépend en grande partie de celle des eaux infiltrées. Les champs captants de Vizille et de Saint-Pierre-de-Mésage sont donc entourés de périmètres de protection sur lesquels les usages du sol (constructions, activités économiques diverses, agriculture...) sont réglementés. Mais toute activité humaine ayant un impact sur une rivière en amont peut avoir des répercussions en aval. La vigilance du Sierg s'exerce donc à l'échelle de tout le bassin versant de la Romanche, soit sur 1000 km² drainés par la rivière et par ses affluents. Elle porte sur toutes les causes de pollutions potentielles des nappes : stations d'épuration, rejets ou accidents industriels, rejets urbains, décharges, aménagements routiers, risques naturels et inondations...

RESSOURCE PROTÉGÉE

Les captages du Sierg sont soumis à trois types de périmètres de protection. Les périmètres de protection immédiats où sont situés les puits, clôturés et protégés 24/24 par un dispositif de vidéo-surveillance ; les périmètres rapprochés où sont interdites les activités susceptibles de pouvoir polluer l'eau, et les périmètres éloignés où sont réglementées les activités, installations et dépôts qui pourraient présenter un danger pour la ressource.

LE SIERG EN CHIFFRES

1947, année de création du Sierg par 6 communes. En 2013 ce sont **32 communes adhérentes**, dont 28 alimentées. Le Comité syndical est composé de **64 délégués** (2 élus par commune, quelle que soit sa taille ou sa situation). **9 puits de captage** et plus de **120 km de canalisations** (de 125 mm à 1200 mm de diamètre) qui alimentent le réseau, soit **44 000 m³** (en 2011) d'eau naturellement pure par jour (510 litres par seconde) puisés à 30 m de profondeur, pour **une capacité maximale de production de 95 000 m³ par jour**. L'ensemble du réseau fait l'objet de **1 400 analyses bactériologiques par an** par un laboratoire indépendant. Globalement, la quantité d'eau disponible dans les **66 réservoirs** représente presque **2 journées** de réserve. **50 salariés** du Sierg (équivalent temps plein), administratifs et techniques, assurent la bonne gestion et la sécurité dans l'approvisionnement en eau pour près de **220 000 habitants** desservis (1/5^e de la population de l'Isère) qui consomment en moyenne **200 à 300 litres** d'eau par jour et par personne.

SUITE À L'ADHÉSION DE VAULNAVEYS-LE-HAUT, LE CHANTIER DE RACCORDEMENT DE LA COMMUNE EN EAU POTABLE A ÉTÉ LANCÉ.

D'un coût total de 4,3M€ ht (échelonnés sur trois ans), cet important chantier vient s'inscrire dans une volonté d'offrir aux habitants une eau de qualité en quantité suffisante. Après les premiers travaux de sondage sur le terrain en décembre 2012, le chantier a débuté en janvier 2013 pour se terminer en mars 2014. C'est par tronçons que les entreprises interviendront pour pénaliser le moins possible la circulation. A l'issue de ce chantier, 3 500 habitants bénéficieront de l'eau naturellement pure du Sierg. Au-delà, les canalisations qui ont été légèrement surdimensionnées, pourront permettre de venir en secours à la commune de Saint-Martin-d'Uriage qui a souhaité par délibération adhérer au Sierg. Une perspective qui pourrait tout autant intéresser dans l'avenir la commune voisine de Vaulnaveys-le-Bas.

*Dureté :
17,6 degrés hydro F
(janvier à septembre 2012)*

GARANTIE PRÉCIEUSE AVEC L'EAU D'OLLE

Dès les années 1970, le Sierg a étudié les possibilités de capter le moment venu les ressources en eaux souterraines dans la basse vallée de l'eau d'Olle, l'un des affluents de la Romanche. La nappe artésienne de l'eau d'Olle, qui fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique et d'un droit d'eau attribué au Sierg par arrêté préfectoral, n'est pas exploitée. Son existence constitue cependant une garantie exceptionnellement précieuse pour l'avenir et le développement à long terme, offrant ainsi la pérennité de la distribution en eau potable de bonne qualité dans la région grenobloise pour les générations futures.



Toute l'actualité du Sierg sur : www.sierg.org

- LA CHARTE DU SIERG**
- 1- S'assurer de la plus grande sécurité et de la qualité totale de l'eau avec laquelle le Sierg approvisionne les communes.
 - 2- Contribuer à la protection de la nature en lui rendant une eau propre.
 - 3- Aménager dans le respect de l'environnement et de la maîtrise des nuisances.
 - 4- Sensibiliser les habitants à une bonne gestion des ressources en eau.
 - 5- Garantir un prix de fourniture de l'eau le plus juste, accessible à tous les habitants.

UNE CHARTE CINQ ENGAGEMENTS

C'est en 2007 que le Sierg a institué et adopté une charte qu'il a proposée au vote de ses communes adhérentes ; toute nouvelle commune qui adhère est ainsi invitée à valider cette charte. Celle-ci constitue un engagement commun à préserver la qualité de l'eau fournie. Si le Sierg se donne pour mission d'accroître la sécurité de l'alimentation et de veiller à la qualité de l'eau jusqu'à la sortie des réservoirs, cette responsabilité incombe ensuite à chaque commune entre le réservoir et le robinet de l'usager. Une manière de sensibiliser l'ensemble des acteurs, jusqu'aux consommateurs, sur la nécessité de protéger et de valoriser cette ressource exceptionnelle. Une démarche que le Sierg a confirmé en 2011, par l'adoption du Pacte pour l'eau du Forum mondial de l'eau d'Istanbul.

UNE SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRE

Sur notre planète, le droit à l'eau n'est pas assuré à tous. Le Sierg s'est engagé depuis plusieurs années, aux côtés de ses communes adhérentes, dans le financement d'actions de jumelages et de coopération au Niger, à Madagascar, au Bénin ou encore en Mongolie pour permettre un meilleur accès des populations à l'eau potable. Le syndicat entend ainsi continuer de porter haut ses valeurs de solidarité.

Dossier rédigé avec l'aimable collaboration du Sierg

Eglise Saint-Jean-Baptiste

Les deux communes de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas n'ont toujours formé qu'une seule paroisse dont l'église, dédiée à Saint Jean-Baptiste, se situe au Bourg de Vaulnaveys-le-Haut.

Elle existe au XI^e siècle à son emplacement actuel. Elle est mentionnée dans une bulle du Pape Urbain II qui confirme le 20 mars 1095 à la Prévôté d'Oulx en Piémont, la possession des églises de l'Oisans, du Commiers et les « ecclesias S. Johannis et S. Christophori in Valle Navissio ». (Les églises Saint-Jean et Saint-Christophe dans la vallée de Vaulnaveys).

L'église Saint-Christophe était située sur un mamelon le long de l'ancienne route de Brié. D'après la tradition, elle est la première église paroissiale. En 1488, lors de sa visite pastorale (visite de l'Évêque dans les paroisses de son diocèse), Laurent Alleman, évêque de Grenoble, « après avoir mangé en son château d'Herbeys la visite et la trouve en ruine. Il ordonne sa remise en état sous peine de fermeture ». En 1678 le Cardinal Le Camus, signale qu'elle a disparu : « il y paraît encore quelques murailles en rond, en forme de chœur ».



*La place et
l'église dans les
années 1900*



❖ *L'ancienne église Saint-Jean-Baptiste*

L'ancienne église du Bourg est en forme de croix latine, le chœur suivant la tradition est orienté au levant. Comme la plupart des églises de campagne, elle est assez simple. Elle se compose d'une nef rattachée au chœur par un transept, tous deux « lambrissés » (avec un plafond en bois). Elle fait 15 toises de longueur et 4 de largeur (soit environ 30 x 8 mètres). Une table de communion en bois sépare le chœur du transept. Le sol est recouvert d'un plancher. A droite du chœur le clocher, à gauche la sacristie. Le transept en fait est constitué de chapelles privées. L'ensemble est charpenté et couvert d'ardoises. La toiture est un souci constant au cours des siècles et soulève déjà de nombreux problèmes de financement.

Le logement du sacristain est accolé à la façade sud et indépendant de l'église, comme le veut la coutume au Moyen Age. Le cimetière entoure l'église sur les côtés Est et Nord, où les assemblées des deux Vaulnaveys se tiennent sous un tilleul, à l'issue de la messe du dimanche. Pour des raisons de

salubrité publique, le cimetière est déplacé chemin des Chartreux vers 1783-1784.

Il y a peu de modifications importantes jusqu'en 1699, où la voûte du chœur est refaite, suite à la visite pastorale de 1678 : « il serait à souhaiter que le chœur soit voûté afin que si dans un incendie l'église venait à brûler, le Saint-Sacrement puisse être conservé ». Toutefois il faut attendre 1699 pour que le chœur soit voûté « en cul-de-four » (voûte en quart de sphère) lui donnant ainsi le style roman que nous connaissons aujourd'hui.

Des modifications importantes sont effectuées de 1726 à 1731 avec la réfection du clocher, puis de 1865 à 1867 avec l'agrandissement de l'église elle-même. Enfin les dernières interventions datent des années 1970.



© M.-P. Davallet-Pin



◆ Le clocher

On ignore si l'église primitive possédait un clocher. D'après les spécialistes le clocher actuel est du XV^e siècle, tout d'abord construit avec une flèche de bois, couverte d'ardoises ou de tuiles.

Depuis 1683 les visites pastorales signalent « qu'il menace ruine ». En 1722, il est donc envisagé, à la demande des consuls (notables gérant les affaires de la communauté avant la Révolution), de le remplacer par un clocher en maçonnerie et en tuf, très fortement inspiré de celui de la Collégiale Saint-André de Grenoble. La flèche octogonale en pierres de tuf, mesure 48 pieds (15,36 mètres). Une croix, de fer de 5 pieds (1,6 m), est placée au sommet, elle-même « surmontée d'un « simulacre en fert (sic), bronzé ou doré, en forme de poulet (coq), tournant à tous les vents comme girouette ». A sa base quatre pyramides en tuf à base carrée, les quatre clochetons actuels.

Le beffroi (charpente qui supporte les cloches) entièrement « chironné » doit également être remplacé.

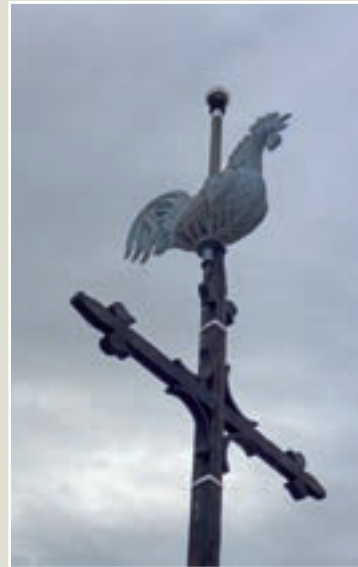


La communauté s'engage à fournir les voitures pour le charroi des matériaux et le bois nécessaire aux échafaudages.

Le bail à « prix fait » (forfaitaire) de 1 500 livres est signé le 25 août 1726. La maçonnerie est confiée à Jacques Bout, maître-maçon à Grenoble. Les travaux commencent en 1727. Deux vaulnaviards, le maçon Marc Brun et le charpentier Jean Ferrafiard (sans doute Ferrafiat), procèdent pour leur part, à la démolition de l'ancien clocher et à la descente des cloches. Ils réalisent également les deux nouveaux beffrois, capables de supporter chacun deux cloches. Jacques Bout se met à l'œuvre en 1728.

Les travaux interrompus suite à la démission des consuls et faute d'argent, reprennent sur ordre de l'évêque et se terminent en 1731. Une commission, nommée à cet effet, déclare les travaux « recevables » mais demande à l'entrepreneur quelques travaux complémentaires, jugés indispensables : la flèche est revêtue d'un « mortier bastard » (chaux additionnée de plâtre et d'un quart de sable), l'entablement en pierres de Berlan au bas de la flèche et les pierres du « cordon haut » sont garnis d'un ciment spécial, trois planchers de bois sont installés dans le clocher en « ménageant le passage des cordes » et un pavé de terre est réalisé « pour éviter la poussière qui étouffe quand on sonne les cloches ». Le coût final s'élève à 2 929 livres. La réception du beffroi est faite quant à elle, en 1733.

Des travaux importants d'entretien sont réalisés en 1865 avant l'agrandissement de l'église car le clocher est à nouveau en très mauvais état : « personne n'ose plus circuler alentour attendu que



L'ancien coq, « très détérioré et menaçant de tomber », est remplacé en 1981 lorsque le clocher est équipé d'un paratonnerre.

souvent il tombe des pierres qui descendent même du sommet de la flèche et des clochetons. Si le monument venait à crouler, il causerait de grands malheurs en écrasant l'église et peut coûter la vie à plus de 1 200 personnes si cet accident arrivait durant les exercices religieux ».

Les travaux sont exécutés dès 1864 par les entrepreneurs de maçonnerie Mrs Guiguet et Ravanat, choisis également pour la construction de l'église, sous la responsabilité de l'architecte, Mr Perronnet : réfection des quatre clochetons, crépi intérieur et extérieur de la flèche, remise en état de la croix de fer et du coq en « zinc » pour la somme de 2 211,43 francs.

L'illumination de plusieurs clochers des environs est envisagée lors des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968. Retenu, celui de Vaulnaveys-le-Haut, est alors éclairé par deux projecteurs. Les travaux sont financés par le Comité des JO, Électricité de France et la commune de Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas ayant refusé de participer à cette dépense.

◆ Les Cloches et l'épigraphie campanaire

En 1725, le clocher possède quatre cloches qui sont descendues puis remontées dans la nouvelle flèche. Selon le décret de la Convention Nationale en date du 23 juillet 1793, il est à peu près certain que trois d'entre elles sont envoyées à la fonte pour être transformées en canon. « La Convention Nationale décrète qu'il ne sera laissé qu'une cloche dans chaque paroisse, que toutes les autres seront mises à disposition du Conseil Exécutif qui sera tenu de les faire parvenir aux fonderies les plus voisines, dans le délai d'un mois, pour y être fondues en canons ».

La cloche de la fonderie Bonnevie de Grenoble, offerte en 1788 par Claude Perier, châtelain de Vizille est conservée, sans doute car c'était la plus récente.

Le beffroi actuel a également quatre cloches. Au premier niveau deux cloches :

■ celle de 1788

« Mon parrain est messire Claude Perier, seigneur du marquisat de Vizille, Oisan, Lamur, Serre. Ma marraine Dame Marie Charlotte Pascal son épouse. F. Jat, Lafaury fils, J.B. Boujard, députés (sic) de la communauté de Vaulnaveys. Mr. Flory curé. 1788 ».

■ Et la plus grosse, datée de 1892, refondue par les établissements Paccard d'Annecy pour remplacer une cloche de 1818 cassée.

« Parrain Mr. Joseph Brun, marraine Melle Julie Bourg. Mr. Bournal trésorier. Mr. Berey curé. 1892 Vox clamantis in deserto, parate viam domini, St Mat 3 ».

(Je suis la voix qui crie dans le désert, préparez le chemin du Seigneur).

« Georges et Francisque Paccard, fondeurs à Annecy-le-Vieux. Hte Savoie. 1892 ».

Au deuxième niveau deux cloches de plus petites dimensions :

■ la première datée de l'an 13 (1804)

« J'appartiens à la société des Pénitents de Vaulnaveys. Mon parrain Mr. Jean-Baptiste Boviard (Boujard), ma marraine Md Anne Boulloud épouse à (sic) Michel Hurard (Heurard). Etienne Dulin prêtre. Je suis été faite (sic) par les soins des sieurs J.B. Boviard et Michel Hurard ».

(La société ou confrérie des Pénitents, créée à Vaulnaveys le 24 mars 1631, regroupe des laïcs qui par esprit de pénitence s'imposent certaines pratiques, comme ensevelir les morts, suivre les processions, chanter les offices etc...).

■ La seconde date de 1818 :

« Mon parrain Mr. Joseph Brun, ma marraine Melle Julie Faure épouse Brun. Marguerite Ferrafiat épouse Sr Jean Chapand, rectrice du St Rosaire (autre confrérie de Vaulnaveys surtout réservée aux femmes). Marie Boujet épouse de Sr Jean Jeannon, membre du conseil ».

◆ L'horloge

Dès 1721, un dégrèvement de taille (impôts directs sous l'ancien régime) est demandé pour que maître Mathieu place « une horloge dans le clocher de la paroisse, qui sera d'une grande commodité aux habitants ». Est-elle installée à cette époque ? Nous n'avons pas de renseignement à ce sujet mais elle existe en 1752 puisque dans le registre des délibérations de la communauté de Vaulnaveys, une somme de 8 livres est portée dans les charges locales ordinaires pour gages du « Directeur de l'horloge ».

Cette ancienne horloge, qualifiée à l'époque « de bien vieille » est entièrement restaurée et remise en place, après la reconstruction de l'église en 1865. Le cadran, installé auparavant sur le clocher mais à présent masqué par la nouvelle toiture, est déplacé sur le haut de la façade de l'église donnant sur la route départementale, pour être vu facilement. M. Chalvin de Grenoble effectue ce travail pour 1 403 francs. En 1956 elle cesse de fonctionner, la maison Charvet de Lyon la remplace par une horloge électrique.

à gauche
La cloche de 1788

à droite
Le mécanisme de la vieille horloge est toujours au premier étage du clocher, dans la caisse réalisée en 1866.



La reconstruction de 1865

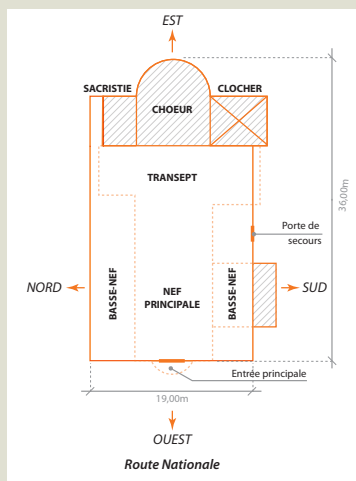
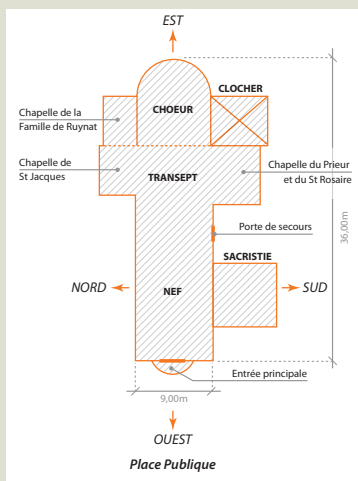
En 1862, le conseil municipal sur l'insistance du conseil de fabrique (ensemble de personnes, clercs et laïques qui gèrent les recettes et les dépenses des édifices religieux de la paroisse), envisage d'une part la réparation du clocher et d'autre part l'agrandissement de l'église devenue trop petite. « Deux messes sont nécessaires pour accueillir tous les fidèles ». La nef principale est entièrement

Lors d'un vote à bulletins secrets, le premier projet (sans recul de l'église), est adopté le 22 juin 1865 : sur 14 votants, 9 sont pour le projet initial et 5 s'abstiennent. Les travaux commencent alors rapidement par la réparation du clocher. La vieille église est démolie jusqu'au chœur. Deux basses nefs sont ajoutées, permettant ainsi d'augmenter la surface de 150 mètres carrés.

pierres blanches de Sassenage, par Etienne Rivière, maître tailleur de pierres à Vaulnaveys, est modifié par la suppression de plusieurs marches.

Après réception, le montant des travaux est accepté par le conseil municipal du 8 août 1867 pour un coût total de 29611,43 francs, dont 2211,43 francs pour la réfection du clocher.

En 1868, Hugues Tavel exécute et met en place les stalles et les bancs du chœur et en 1870, monsieur Benedetti, peintre à Pont-de-Claix, se charge de tous les travaux de peinture, y compris la fresque sur le thème « laissez venir à moi les petits enfants ».



La fresque « laissez venir à moi les petits enfants » et la voûte étoilée

reconstruite et agrandie d'après les plans de Mr Perricon, préférés à ceux présentés par le conseil de fabrique. Le conseil municipal accepte le 20 décembre 1863, à la majorité, le devis de 17 386,67 francs. La dépense est répartie comme à l'accoutumée : 2/3 pour Vaulnaveys-le-Haut et 1/3 pour Vaulnaveys-le-Bas. Une commission de 5 membres, dont monsieur Bect, curé, est désignée pour la rédaction du cahier des charges et pour superviser les travaux. C'est alors qu'un nouveau projet est proposé afin de reculer l'église en démolissant le chœur et créer ainsi une nouvelle place publique. Le surcoût est évalué à 8 000 frs. La commune de Vaulnaveys-le-Bas refuse de contribuer à ce surcoût de dépenses et celle de Vaulnaveys-le-Haut est divisée.



La nouvelle charpente en bois de sapin est recouverte de tuiles. Le plafond de la nef principale, primitivement prévu en plâtre, est finalement remplacé par une voûte. Le sol est recouvert de « carillottes » (terme ancien d'architecture désignant des carreaux en ciment).

La porte principale de l'ancienne église, refaite dans les années de 1820-1830 est reposée. Le perron construit en 1843 en

La statue de Saint Jean-Baptiste, au dessus du porche de l'église est offerte au moment de la reconstruction de l'église, par le compositeur et poète Alfred-Hector Rolland, (1797-1874) habitué de la station thermale d'Uriage.



◆ Les dernières rénovations



La table de communion en fer forgé mise en place en 1845 est supprimée par le père Paul Magnat dans les années 1960, sans doute après les dernières orientations du Concile Vatican II. En novembre 1973, la toiture est entièrement refaite par les frères Baussand du Boulloud. Enfin la rénovation intérieure de l'église, en 1979, est entreprise dans la plus grande simplicité et sobriété. La nef centrale conserve sa chaire à prêcher du XIX^e siècle, superbement décorée par la représentation sculptée des quatre évangélistes.

Les statues polychromes réparties dans les basses nefs perdent leurs différents coloris d'origine au profit d'une peinture couleur pierre uniforme.

Le chœur voit disparaître sa voûte, peinte en bleu et parsemée d'étoiles d'or. La fresque sur le tympan de la voûte est remplacée par une imposante croix en bois. Les stalles entourant le chœur sont remodelées et dégagent une lucarne ovale et la vieille porte ogivale du XV^e siècle menant au clocher.

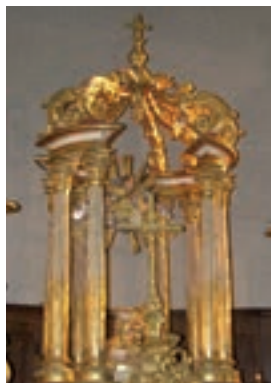
A une époque ancienne, le rez-de-chaussée du clocher sert sans doute de prison au prieuré. Cette lucarne permet aux clercs châtiés et enfermés, de suivre malgré tout les offices.



1 - Sous le baldaquin, une gloire d'anges. Sur le triangle le nom «Yahvé» en lettres hébraïques.



2 - La porte du tabernacle richement décorée : grappes, épis, feuillages entourent l'agneau couché sur le livre des 7 sceaux (Apocalypse - St Jean).



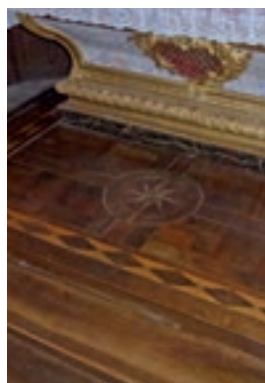
3 - Les 8 colonnes corinthiennes du baldaquin, supportent des volutes et la croix sommitale.



4 - Les tiroirs à l'arrière du maître-autel servent de commode.



5 - La grille en forme de cœur sur l'avant du maître-autel permet de montrer les reliques des saints.



6. La marqueterie réalisée devant le maître-autel lors des travaux de 1865.

◆ Les trésors de l'Eglise de Vaulnaveys

LE MAÎTRE-AUTEL

Dans le chœur, se trouve un maître-autel, classé monument historique en 1942, venant probablement de la Chartreuse de Prémol. Les habitants de Vaulnaveys font une demande en 1796 pour qu'on leur abandonnât « gratuitement un autel garni de ses gradins, tabernacle, chandeliers de bois doré, crucifix... Existant dans la ci-devant église de Prémol ». Demande sans doute accordée, d'autant que l'église de Vaulnaveys sert de dépôt aux biens nationaux invendus de Prémol. Les habitants peuvent d'ailleurs choisir, parmi tous les objets, ce qu'ils veulent pour orner leur église.

C'est une magnifique œuvre d'art d'époque Louis XV (1756), entièrement en bois polychrome avec un faux décor de marbre. De style rocaille, l'empreinte de cette époque est nette : moulures saillantes, surfaces bombées, consoles en volutes. Placé au dessus du tabernacle, un magnifique baldaquin, en bois doré, est constitué de huit colonnettes corinthiennes disposées en hémicycle, surmontées de volutes particulièrement travaillées puis d'une croix sommitale.

A l'arrière de l'autel, de vastes tiroirs sculptés de motifs floraux servent de commode.

Le traitement et la conception de cet ensemble sont de style baroque.

Œuvre de Claude Albert, maître sculpteur à Grenoble, il est achevé en 1757 et payé 2 406 livres par les religieuses de Prémol.



LE TABLEAU DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Dans la basse-nef droite, la chapelle Saint-Joseph abrite un tableau, daté du XVII^e siècle, représentant Saint Jean l'évangéliste recevant la révélation de l'Apocalypse sur l'île de Patmos. Il est classé monument historique en 1982 et restauré en 1985.

C'est une copie, en dehors du visage du Saint, d'une œuvre de Charles Lebrun (1619-1690) conservée dans l'antichambre de la chapelle au Grand Trianon à Versailles.

la copie



l'original



AUTRES ÉLÉMENTS REMARQUABLES ...

Dans la même basse-nef, se trouve également une fontaine en pierre provenant de l'ancienne Chartreuse de Prémol.

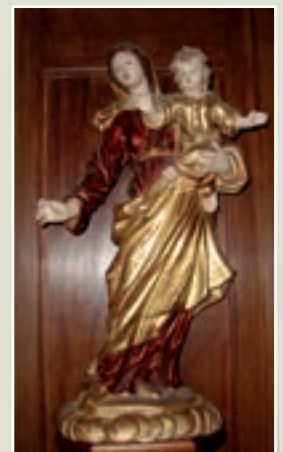
Signalons encore deux vitraux, situés dans les chapelles de la Sainte Vierge et de Saint Joseph, évoquant le premier, le Baptême de Jésus par Saint Jean-Baptiste, le deuxième, la Sainte Famille au travail.

En 1865, les 13 vitraux doivent être réalisés en verre ordinaire, « ce qui n'est ni gracieux, ni convenable ». Il est alors décidé de mettre à chaque ouverture des basses-nefs, du chœur et de la façade, des vitraux identiques « en verre dépoli avec bordure bleue, une croix rouge avec filet jaune au milieu ». Les vitraux des deux chapelles sont traités différemment, ce qui n'est pas prévu au devis initial. L'association paroissiale, lors de la réfection de 1979, remplace les deux vitraux du chœur par des vitraux modernes, pour mettre en valeur le maître-autel.

Enfin, dans le chœur, sont placées deux statues en bois polychrome et doré du XVIII^e siècle : d'un côté la Vierge à l'Enfant, de l'autre, la Vierge de l'Assomption. On peut supposer que ces deux statues proviennent également de la Chartreuse de Prémol. Elles ont été restaurées en 1997.



La fontaine provenant de la Chartreuse de Prémol.



Sources : Anne Cayol, Roger Serpollet, Charles Paillet – Archives Municipales, Archives Départementales.

L'association « Patrimoines des Vaulnaveys »

LA BATAILLE A COMMENCÉ !

Note église Saint-Jean-Baptiste a revêtu sa plus belle armure... Parée de sa côte de maille (enfin, de son échafaudage !), l'édifice est prêt à vaincre les usures du temps.

Les travaux de restauration de l'église ont commencé et ce à la plus grande joie des habitants et en particulier des membres de l'association des Patrimoines des Vaulnaveys.

L'association « Patrimoines des Vaulnaveys » souhaite vous en dire un peu plus...

REVENONS UN PEU EN ARRIÈRE...

Face à un montant de travaux très onéreux pour restaurer l'église des Vaulnaveys, les communes de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas lancent un appel à mobilisation des habitants afin de créer une association de mise en valeur du patrimoine des deux communes. Le 30 mars 2012, la mobilisation est au rendez-vous et la motivation aussi.

Les réunions s'enchaînent et le 03 octobre 2012 en mairie de Vaulnaveys-le-Bas, l'association des « Patrimoines des Vaulnaveys » tient sa première assemblée générale. A cette occasion, les statuts de l'association ainsi que la constitution du bureau sont approuvés à l'unanimité.

QUELLES SONT LES BUTS DE L'ASSOCIATION ?...

L'association « Patrimoines des Vaulnaveys » a pour objectif de faire connaître, mettre en valeur les patrimoines des deux

communes (Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas) : révéler, sauvegarder notre patrimoine historique, culturel, naturel, mais aussi notre patrimoine rural... Le cœur de nos communes bat à travers ses paysages, ses rivières, ses vieilles pierres... Faisons en sorte qu'il ne tombe pas dans l'oubli.

ACTION EN COURS ?...

La genèse de l'association étant l'aide à la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste, les membres de l'association mettent aujourd'hui naturellement toute leur énergie pour récolter des dons et des fonds pour aider au financement des travaux. Pour rappel, le coût global de l'opération s'élève à 431 100 € HT (travaux + maîtrise d'œuvre). Cette note est financée par les communes de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas, ainsi que par des aides et subventions. Le poids restant à charge des deux communes étant très lourd, chaque don récolté permet un peu d'alléger l'addition.

UNE ASSOCIATION PARRAINÉE PAR LA FONDATION DU PATRIMOINE

Afin de se faire épauler dans son action d'aide à la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste, les deux communes et l'association ont souscrit une convention avec la Fondation du Patrimoine, et ce le 22 octobre 2012 en mairie de Vaulnaveys-le-Haut en présence de notre député et de notre conseiller général (voir p.24).

La Fondation du Patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation.

Être parrainé par la fondation permet d'alléger l'association de l'administratif et de bénéficier de déductions fiscales sur tous les dons faits à l'association.

APPEL AUX DONNS !

Grâce aux efforts des membres de l'association et surtout grâce à la générosité des donateurs, l'association a d'ores et déjà pu récolter plus de 9000€, une très belle somme certes, mais qui demeure encore très insuffisante face au montant des travaux.

L'association « Patrimoines des Vaulnaveys » lance un appel aux dons : toute personne ou entreprise

souhaitant apporter son soutien peut faire parvenir un don à l'association « Patrimoines des Vaulnaveys »

Sachez que le don ouvre le droit à une réduction d'impôt (66% pour les particuliers dans la limite de 20% du revenu, 75% de l'impôt sur la fortune dans la limite de 50 000 €, 60% pour les entreprises dans la limite de 5% du chiffre d'affaires).

Apportez votre aide, ou faites circuler l'information autour de vous le plus largement possible. L'association « Patrimoines des Vaulnaveys » vous dit d'avance, un grand merci !

Adressez vos dons à :

Jean Levasseur (Trésorier),
5 chemin Fromental,
38 410 Vaulnaveys-le-Haut
(chèque à libeller à l'ordre de :
« Fondation du patrimoine –
Église des Vaulnaveys ».
Chaque don peut également se faire en ligne par le biais du site de la Fondation du Patrimoine (<http://www.fondation-patrimoine.org>).



Les Gourlus

BALADE ARDÉCHOISE DU CLUB DES GOURLUS

Programme chargé pour la sortie du 18 octobre 2012, dans le département voisin. Le Club des Gourlus voulait rendre un hommage à Jean Ferrat en assistant au spectacle de Lablachère. Ils ont découvert la vie d'un homme pas tout à fait comme les autres. Dont la vie a été faite d'amour, de combats, d'espoir et de liberté.

Auparavant la petite troupe s'était arrêtée à Saint-Privat pour une visite d'une usine de fabrication de biscuits avec dégustation de confiseries à base de châtaignes. Puis elle a déjeuné à Joyeuse avant de reprendre la route.



Le 18 octobre 2012 les Goulus ont rendu hommage à Jean Ferrat

Soirée cabaret et le grand jeu des impros



Comité des

La saison 2011/2012 a débuté les 21 et 22 octobre 2011 avec un week-end théâtre. Trois pièces ont été présentées les vendredi et samedi, dont une réservée aux enfants le samedi après-midi.

La musique n'a pas été oubliée puisqu'après les chants proposés par la chorale La Villanelle le 13 janvier, c'est la formation à cordes Piccola Musica qui nous a régales le 29 janvier avec Les quatre saisons de Vivaldi. Enfin le 31 mars une soirée cabaret animée par Saint E Olympia est venue apporter une note inattendue dans les spectacle proposés par le Comité des Fêtes.

Deux conférences seulement cette saison, mais de bonne qualité avec l'histoire de la station d'Uriage et une autre consacrée à l'importance de la nutrition.

L'animation festive de notre village n'a pas été oubliée puisque vous avez été nombreux à rendre

visite à notre marché de Noël coloré dont le point d'orgue aura été, une fois de plus, la visite du Père Noël.

Malgré un temps maussade la Foire de Mai et son vide-grenier auront réussi à échapper à la pluie, pour le plus grand plaisir des visiteurs, dont bon nombre auront eu le loisir d'essayer les vélos à assistance électrique que présentait une société grenobloise spécialisée.

Les traditionnels Feux de la Saint-Jean ont bénéficié de la clémence d'un ciel enfin estival et se sont déroulés dans une excellente ambiance.

Ils sont venus clore une saison qui, nous l'espérons, aura été riche et aura ainsi contribué à rapprocher les habitants de notre commune.

Pour débiter la saison 2012/2013 trois recrues féminines (bravo et merci Mesdames) sont venues

Bonsaï Club

Vous vous êtes peut-être déjà arrêtés devant ces petits arbres dans une jardinerie pour les admirer, peut-être en avez-vous reçu un en cadeau. Ou vous êtes un passionné de cet art !

Si vous avez un lien fort avec la nature et si vous avez la main verte, nous vous proposons une autre façon de découvrir et de cultiver ces petits arbres. Le Bonsaï Club de Belledonne existe !

Le Bonsaï Club de Belledonne a été créé au printemps 2012 sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut et compte aujourd'hui une douzaine de membres de tous niveaux, débutants, faux débutants et confirmés. La commune de Vaulnaveys a mis à disposition

la salle de Belmont où les membres peuvent se réunir suivant un calendrier défini à l'avance.

Les réunions au rythme de deux à trois par mois, se tiennent le vendredi soir de 20 à 22 heures pour des séances d'apprentissage théorique et le samedi après-midi de 14 à 18 heures pour les ateliers pratiques.

L'art Bonsaï conjugue culture, botanique, phytosanitaire, esthétique, dessin et beaucoup d'autres aspects encore. Tout cela ne s'invente pas. Lors de ces rencontres les membres partagent leur expérience, donnent des conseils avisés pour que tout le monde puisse progresser. Cela s'applique aussi bien pour les arbres exotiques que pour les arbres autochtones.

En plus des séances organisées à la salle de Belmont, des sorties à thèmes, sorties montagne, visites de jardins de renom et autres sont organisées. Pour les membres intéressés, il est possible d'organiser des journées de travail avec des professionnels ou des N2 et N3 de la fédération française de Bonsaï.

Notre ambition est de vous faire découvrir et de vous aider à progresser pas à pas dans cet art qu'est la pratique du Bonsaï, en tenant compte du niveau de connaissances de chacun.



Fêtes

compenser les départs de membres que nous remercions pour la travail effectué au sein de notre association.

Après un week-end consacré au théâtre et au spectacle des rues les 27 et 28 septembre et le récit passionnant d'un tour du monde à vélo le 17 novembre, le traditionnel marché de Noël, organisé en partenariat avec la Mairie est venu clore l'année 2012.

Le 25 janvier les deux globe trotteurs de Planète D ont fait partager leur voyage en Islande en tandem.

Le 09 février, Serge Papagalli nous présentera «Florilège», son nouveau spectacle.

Le 22 mars nous aurons rendez-vous avec l'aromathérapie ou comment se soigner avec les huiles essentielles, dans le cadre d'une conférence animée par Monsieur Corjon.

La soirée du **13 avril** sera placée sous le signe de l'humour avec le spectacle de Malika Bazega.

Jardiniers et chineurs seront attendus **le 12 mai** pour la foire aux plants et le vide-grenier mais chacun sera le bienvenu. Cette manifestation est organisée en partenariat avec la Mairie.

Toujours co-organisés avec la Mairie, les Feux de la Saint-Jean illumineront le ciel de Vaulnaveys **le 22 juin** tandis que le bal gratuit vous invitera à la danse.

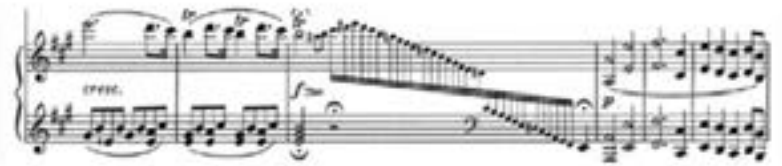
Enfin le **6 juillet**, avec déjà un air de vacances, un repas champêtre et une soirée musicale vous entraîneront sur le site de Prémol.

Elie et Toni Truc-Vallet ont pédalé pendant 2 ans



A venir

Serge Papagalli
samedi 9 février 20h 30
salle polyvalente
« Florilège »



Pianissimo

L'école de musique PIANISSIMO située à Belmont (Vaulnaveys-le-Haut), propose aux enfants, adolescents et adultes tous niveaux, l'apprentissage et le perfectionnement du piano et du violon grâce à une pédagogie unique, très originale, individualisée et ludique.

Elle organise également tout au long de l'année scolaire, de nombreux stages, auditions et concerts. En 2012, plusieurs représentations musicales ont permis aux élèves de monter sur scène et de se retrouver ensuite autour d'un goûter à l'espace Bertet et au Musée Dauphinois.

2013 aura une tonalité jazz avec des projets de concerts, rencontres et échanges informels entre élèves et professionnels dans un cadre convivial.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les professeurs de l'Association :

Marcos Peregrini (piano)
06 58 23 42 54 ,
Régis Vidal (violon)
06 66 55 44 99

Judo Club Belledonne

En septembre 2011, le JUDO CLUB BELLEDONNE (JCB) entamait sa première saison sur la Commune de Vaulnaveys-le-Haut et le Club a confirmé son désir d'être présent cette seconde saison 2012-2013.

Le JCB propose, dans la salle polyvalente du Champ de foire, 2 cours :

- le lundi de 20h30 à 22h00 : de minimes à seniors confirmés,
- le mardi de 20h30 à 22h00 : pour adultes débutants

Le JCB propose d'autres créneaux au gymnase de St-Martin d'Uriage et vous trouverez toutes informations utiles sur le site internet.

Le groupe du mardi, accueille cette année 8 adhérents, débutants en première ou seconde année (ceinture blanche ou jaune), de 22 ans à 48 ans. La première année le groupe était composé de 4 filles... Cette année, il est mixte, et ils ont osé venir découvrir cette discipline. Le cours se déroule dans une très bonne humeur tout en travaillant très sérieusement, grâce au savoir faire de M. Vincent Sparapano, professeur expéri-

menté (il a été champion de France par équipe), qui sait faire oublier les craintes liées à l'activité. Il inculque la pratique du judo et ses valeurs dans une ambiance très conviviale et joyeuse.

Tous les adhérents attendent le mardi suivant avec impatience pour se défouler et se retrouver.

Si vous êtes tentés, n'hésitez pas à venir voir un cours et même participer en séance d'essai, vous serez les bienvenus.

A noter aussi l'engagement dans les tournois et compétitions du département : de Guillaume Faivre-Ragot, 3^e au tournoi de Mens et participation au Master Benjamin (circuit départemental) ; de Nicolas Fort, 1^{er} au tournoi de Mens ; et de Clara Rocha, 3^e au tournoi de Mens.

Un début de saison très actif pour ces jeunes judokas de Vaulnaveys-le-Haut !

Le Conseil d'Administration du Judo Club Belledonne remercie vivement la Commune de Vaulnaveys-le-Haut pour les avoir accueillis.



Courriel
judoclubvlh@gmail.com

Site internet
www.jcbelledonne.sitew.com

Téléphone
04 76 59 14 67

Le JCB en démonstration au forum.



Tiramisù

Cours de cuisine italienne

Nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2013 à tous nos adhérents!

C'est grâce à votre participation que nos cours se déroulent dans une ambiance de partage et de découverte de la cuisine italienne.

Nous avons organisé des stages pour adultes et adolescents qui ont rassemblé plusieurs participants. Les prochains « stages Ado » auront lieu les samedis 23 février et 20 avril prochains (les inscriptions pourront se faire en appelant le 06 78 60 48 66).

Compte tenu du succès du voyage de fin d'année organisé l'année dernière au « Lago Maggiore » (réservé aux adhérents) nous reconduisons cette aventure et un voyage de trois jours au « Lago di Como » est prévu pour la fin du mois de mai prochain.

Au plaisir de vous retrouver pour cette nouvelle année autour de nos casseroles !



ESV : Une saison bien engagée



Voilà maintenant 3 mois que la saison de rugby a repris ! C'est encore une belle saison qui s'est engagée pour près de 300 licenciés et leurs supporters, toujours aussi fidèles et nombreux pour encourager les violets sur tous les terrains.

Avec plus de 110 enfants, l'école de rugby, forte de nombreux éducateurs(trices) pour les encadrer, a d'ores et déjà participé à de nombreux tournois. De belles réussites, en terme de résultats mais aussi, et surtout, en terme de fair-play et de plaisir. Cette saison sera l'occasion de renouveler la labellisation de la FFR reconnaissant la qualité de notre école de rugby en matière d'accueil, de formation des enfants et des éducateurs.

Les équipes minimes (moins de 15 ans) et cadets (moins de 17 ans) ont été renforcées par de nouveaux joueurs qui découvrent le rugby et l'esprit d'équipe. Si le début de saison a été un peu difficile pour ces jeunes en terme de résultats, leurs progrès se constatent de match en match et le plaisir de jouer ensemble et le bon état d'esprit qu'ils montrent leur permettent de ne

jamais baisser les bras et de pouvoir être fiers de leurs parcours respectifs.

Les juniors, avec un effectif limité ont trouvé leur rythme et terminent l'année sur deux belles victoires.

Quant aux seniors, après un début de saison quelque peu en « dents de scie », ils figurent en très bonne position à la fin des matchs aller. La réserve est 4^e de sa poule, la première 2nde, ce qui leur laisse toutes leurs chances pour une qualification en phases finales à l'issue de leur championnat respectif.

Les nombreuses manifestations organisées par le club, tellement nécessaires pour pouvoir permettre à tous la pratique du rugby dans de bonnes conditions et en toute sécurité se poursuivent grâce la participation de tous les supporters et amis – de passage ou habituels - de l'ESV et à l'implication de nombreux bénévoles.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous nos bénévoles qui s'investissent au niveau sportif, administratif ou lors des manifestations, car ce sont eux qui permettent à notre association de fonctionner. Fin novembre, ce sont d'ailleurs trois de nos bénévoles : Marie-Claude Lenfant, Alexandre Mucci et Michel Andréolety qui ont été récompensés pour leur engagement par une médaille de Jeunesse et Sports.

Nous vous donnons rendez-vous autour des terrains et lors de nos animations pour soutenir cette vie associative et poursuivre, en 2013, la bonne dynamique lancée en 2012 ! Allez les Violets !

Bibliothèque municipale

Synthèse de l'enquête menée auprès du lectorat. Afin de répondre au mieux aux attentes des lecteurs inscrits ou non, la bibliothèque a proposé en 2012 un questionnaire aux Vaulnaviards. 64 retours ont été recueillis puis traités. Sur ces 64 réponses, 62 proviennent de lecteurs inscrits à la bibliothèque.

LE LECTORAT EN FRANCE

Rappelons ici les statistiques concernant la pratique des bibliothèques en France. 14,59 % de la population sont des lecteurs inscrits emprunteurs ou lecteurs actifs. Pour les communes comptant entre 2000 et 5000 habitants, cette donnée est de 19,31 %. Enfin, pour toute la région Rhône-Alpes, 16,63 % de la population sont des lecteurs inscrits emprunteurs.

En revanche, à Vaulnaveys-le-Haut, seulement 12 % de la population sont des lecteurs actifs (en 2012, 462 lecteurs inscrits et emprun-

teurs pour 3531 habitants). Cette proportion est faible au regard des statistiques nationales et régionales.

LES DOCUMENTS DISPONIBLES

Globalement, les documents disponibles au prêt sont appréciés par les lecteurs. Certains secteurs sont néanmoins pointés du doigt et ont besoin d'être enrichis (documents insuffisants, séries pas assez suivies). Les séries tous genres et secteurs confondus (BD, romans, Adultes ou Jeunesse) semblent souffrir d'un manque de suivi : elles ne sont pas complètes. Leur nombre étant important, il est en effet difficile d'assurer un suivi régulier des derniers tomes parus. C'est aussi pour cette raison qu'un cahier des suggestions est mis à la disposition des lecteurs.

Les revues proposées n'ont pas été renouvelées depuis quelques années. Les lecteurs sont, dans

ce domaine, en attente de nouveaux abonnements : changement de revues et élargissement de la gamme vers des sujets très divers. Aussi, est-il envisagé de revoir chaque revue au terme de l'abonnement et de proposer de nouveaux magazines en accord avec les souhaits les plus entendus (actualité, en langue étrangère notamment).

Quelques questionnaires exprimant la nécessité d'enrichir les collections dédiées aux adolescents nous ont encouragés à créer un secteur Ados rassemblant les documents pour les 13-18 ans.

L'ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE

Le prêt de CD et de DVD est largement plébiscité. Cependant, il nous questionne sur son utilité à l'heure où téléchargement et VOD sont considérablement répandus grâce à l'avènement d'Internet dans les foyers. Par ailleurs, ces types de supports multimédia seront dépassés d'ici 5 ans par les dernières technologies et la démocratisation de l'accès à tous les services offert par Internet. En outre, la constitution d'un fonds DVD ou CD représente un coût non négligeable. Aussi, ce choix-là ne sera pas fait par la bibliothèque municipale.

Les réponses expriment aussi le souhait de la consultation en ligne du catalogue des collections de la BM VLH, de préférence depuis n'importe quel ordinateur. Autre fonction incluse avec ce service, celle de réserver soi-même les ouvrages souhaités.

Autre demande des lecteurs, celle d'un blog dédié aux résumés et



critiques des nouveautés de la BM VLH. La création d'un blog nécessite un questionnement précis sur sa finalité mais aussi sur son fonctionnement. L'idée est aussi de proposer aux lecteurs de participer à la vie de ce blog en rédigeant leurs propres critiques de lecture.

L'ANIMATION

Les réponses exprimées concernant les animations reflètent la tendance depuis quelques années dans les bibliothèques : la bibliothèque n'est plus uniquement un lieu de consultation et de prêt de documents, ses fonctions s'élargissent désormais à la programmation d'animations culturelles et pédagogiques.

Rencontres d'auteurs, expositions temporaires, concours littéraires, heure du conte, ateliers, lectures à voix haute, etc., les lecteurs attendent de la bibliothèque une programmation culturelle variée que nous allons développer dans ces directions.

L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LA SIGNALÉTIQUE

Les différents modes de communication employés pour la diffusion des informations de la bibliothèque (lecture, heure du conte, atelier, catalogue des nouveautés, horaires d'ouverture, informations diverses) conviennent de manière générale ; le mail reste le support le plus apprécié.

LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Les horaires sont appréciés, satisfaction cependant nuancée par le souhait d'une ouverture le mercredi matin et/ou le samedi après-midi.

APRÈS LE QUESTIONNAIRE ?

Cette analyse est une étape importante dans la réflexion engagée en septembre 2011 sur le devenir de la bibliothèque. A partir des données rassemblées, elle définit les points importants qui nécessiteraient mise en œuvre ou amélioration de l'offre de service et du fonctionnement de la bibliothèque. Cette analyse ouvre des pistes, oriente les choix à privilégier pour l'avenir.



En 2012, la bibliothèque a fait peau neuve.



La bibliothèque pratique

Pour être informé des activités de la bibliothèque (lecture, heure du conte, théâtre, atelier pédagogique, catalogue des nouveautés, horaires d'ouverture, informations diverses), vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante pour recevoir les informations par mail : bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr

Et consulter la page web de la bibliothèque à l'adresse suivante :

<http://www.vaulnaveys-le-haut.fr/biblio.html>

Horaires : mardi, mercredi de 17h à 19h ; vendredi de 16h30 à 19h ; samedi de 10h à 12h.

L'heure du conte pendant le marché de Noël a connu un vif succès grâce à Laetitia Du Rosier et Nicole Andréoléty qui lui a succédé.



Atout'uriage Services

ATOOUT'uriAGE Services est une jeune société de services à la personne implantée sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut depuis Août 2012. Elle occupe les locaux de l'ancien bureau de poste au 596 avenue d'Uriage.

Elle propose toute une gamme de services tels que :

- Soins d'hygiène
- Lever-coucher
- Préparation et aide à la prise des repas
- Courses et déplacements
- Entretien de la maison
- Garde de jour et de nuit
- Garde d'enfants
- Bricolage

N'hésitez-pas à la contacter au 04 38 37 07 21.



Kiné

Madame DESBOIS Coralie informe que suite au départ en retraite de Monsieur DAUSSIN c'est Emilie LIOTTA, kinésithérapeute, qui le remplace au cabinet 2815 avenue d'Uriage
Tél : 04 76 89 10 62

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons nés en 1997 doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Utilisation d'engins bruyants

Rappel des règles applicables : arrêté préfectoral N°97-5126-art9. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie...) ne sont autorisés qu'aux seuls horaires suivants :

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00.

Mission locale Alpes Sud Isère

La mission locale constitue un réseau d'accueil pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent des conseils, un appui et/ou un accompagnement personnalisé pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle.

Depuis le 1^{er} octobre Aurélia Verpillot, conseillère emploi formation à la mission locale de Vizille tient pour les jeunes de 16 à 25 ans, **2 fois par mois en mairie de Vaulnaveys-le-Haut** une permanence de 9h00 à 12h00 chaque 1^{er} et 3^e vendredi sur rendez-vous au 04 76 78 88 76.

Inscriptions sur les listes électorales

Nouvel(le) habitant(e), jeunes de 18 ans ou non inscrit(e) pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Pour ce faire vous devez vous présenter à l'accueil en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile dans la commune (facture d'électricité ou autre).

Girard immobilier

Madame GIRARD est heureuse de vous accueillir dans ses nouveaux locaux 1319 avenue d'Uriage à Vaulnaveys-le-Haut.



Assurances

Depuis le mois de septembre, Véronique Angelier, Directrice de l'agence « NOUSSASSURONS.COM Uriage-Les-Bains », vous propose de couvrir vos risques en matière d'assurances de personnes et de dommages, aussi bien professionnels que privés.

Toujours souriante et à votre écoute, Véronique vous accompagne dans vos projets et vous propose des solutions adaptées à votre situation dans les domaines suivants :

Complémentaire Santé, Assurances Habitation, Automobile (résiliation pour sinistre alcoolémie et non paiement), Chien & Chat, Chasse, Moto, Prévoyance, Dépendance, Décès, Artisans, Commerçants & Professions Libérales, Responsabilité Civile Professionnelle.

Par ailleurs Karen Tatoli, mandataire, peut se déplacer sur rendez-vous à votre domicile ou sur votre lieu de travail aux horaires de votre choix.

Horaires d'ouverture

- Le lundi sur rendez vous
 - Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
 - Le vendredi de 08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00
 - Le samedi de 08h30 à 12h30
- Sur rendez-vous en dehors de ces horaires



Noussassurons.com
Uriage

3031 Avenue d'Uriage
Résidence Le Globe
38410 Vaulnaveys-le-Haut
Tél : 09 83 33 68 35
mobile : 06 32 99 21 05
fax : 09 83 03 58 35

Canola



Nous saluons l'installation d'une nouvelle activité .

L'atelier bio de savons, bougies, cosmétiques... CANOLA vous attend chemin des Blaches à Vaulnaveys-le-Haut.
Tél : 06 87 79 39 55

Transports

Depuis la rentrée de septembre les services transports et déplacements du Conseil général sous la bannière de Transisère ont procédé à un réaménagement des lignes bus 6050, 6051 et 6010 avec création de la ligne 6052 entre Belmont et Gières-Campus et retour. Les transports scolaires sont également devenus payants. Aussi est-il nécessaire, après cette période de rodage, de connaître les difficultés rencontrées et améliorations à apporter pour un meilleur service aux usagers et une augmentation de fréquentation de ces lignes afin d'en assurer la pérennité, optimiser le remplissage des cars et si nécessaire compléter l'offre.

Nombreuses avaient été les sollicitations pour une amélioration des transports en commun sur le secteur du vallon d'Uriage. Il est difficile dans ce domaine de satisfaire tout le monde mais l'objectif est de contenir le plus grand nombre, aussi serait-il bénéfique que chaque personne souhaitant abandonner son véhicule personnel pour se déplacer et qui serait intéressée par ces services mais ne les utilisant pas ou peu aujourd'hui faute d'horaires inadaptés ou autre raison, se manifeste auprès de la Mairie de Vaulnaveys-le-Haut par courrier ou à l'adresse mail ci-contre afin que des ajustements puissent être discutés lors du prochain comité de lignes organisé par le CGI ou que les demandes puissent être transmises vers la structure compétente et puissent être suivies.

Merci de préciser au mieux vos demandes en terme d'horaires, de jours d'utilisation et destinations souhaitées. Merci également pour vos remarques et suggestions et si vous le souhaitez laissez vos coordonnées pour que l'on puisse échanger sur le sujet.

Ligne 6050 : entre Vizille et Grenoble par Uriage et retour

Ligne 6051 : entre Le Pinet d'Uriage et Gières et retour

Ligne 6010 : entre Chamrousse et Grenoble par Saint-Martin d'Uriage et retour.

Laissez vos messages par mail à l'adresse : transports@vaulnaveys-le-haut.fr où Marc Odru, référent déplacements de la Commune, en prendra connaissance. Pour plus de renseignements vous pouvez également contacter Transisère au tél : 0 820 08 38 38 ou aller sur www.itinistere.fr

Randonnée pour une étoile

Le dimanche 26 août, l'association Challenge VTT, présidée par Gérard Cagliero, en collaboration avec la municipalité, a organisé la deuxième édition de cette journée souvenir en hommage à Loraine, sa petite fille décédée en 2010 d'un cancer.

Soixante vététistes et quarante marcheurs se sont présentés au départ des 4 parcours VTT (45, 35, 24 et 11 km) et des 2 randonnées (1h30 et 3h00) qui étaient au programme. En marge de cette épreuve et pour qu'il y en ait pour tous les goûts, une balade d'un niveau accessible à tous était organisée pour les familles qui souhaitaient s'associer à cette manifestation. Bien que particulièrement réussie cette journée a connu, en terme de participation, un succès légèrement inférieur à celui de l'an dernier, pour beaucoup en raison de la date choisie.



Aussi Gérard Cagliero, réfléchit-il déjà, avec l'aide de Annie et Bernard Guerillot à une organisation encore plus attractive et surtout à un calendrier différent pour la version 2013.

SITE INTERNET

Pour être plus et mieux informés rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr et surtout abonnez-vous à la newsletter.

AVOCAT CONSEIL

Cette permanence gratuite a lieu en mairie une fois par mois le samedi matin de 8h30 à 11h30. Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.

ARCHITECTE CONSEIL

Monsieur Philippe Maurin reçoit gratuitement les candidats à la construction 2 lundis par mois. Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.

MÉDIATEUR CONCILIEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h00 et 17h00. Prise de rendez-vous au 04 76 89 99 00

DON DU SANG

Les prochains dons auront lieu comme d'habitude à la salle polyvalente de 9h00 à 11h30 et de 17h00 à 19h45 les 15 avril, 1^{er} juillet et 9 décembre.

agenda

Février

- **1^{er} février** : Pièce musicale et théâtre d'objet « Les noces de Figaro » au Belvédère
- **Du 1^{er} février au 10 mars** : Exposition, Estampes des années 50 de Bohuslav Reynek au Belvédère
- **2 février** : Loto (APE)
- **6 février** : Ciné-concert Jeune Public « Le petit monde de Léo Lionni » au Belvédère
- **9 février** : Nouveau spectacle de Serge Papagalli « Florilège » (Comité des Fêtes)

Mars

- **2 mars** : Loto (ESV)
- **7 mars** : Médibus
- **9 mars** : Concours de Belote (ADSB)
- **22 mars** : Conférence avec M. Corjon « L'aromathérapie ou comment se soigner avec les huiles essentielles » (Comité des Fêtes)

Avril

- **6 avril** : Journée commune propre
- **7 avril** : Semi-marathon Grenoble-Vizille
- **13 avril** : Spectacle Malika Bazega
- **15 avril** : Don du sang

Mai

- **12 mai** : Foire de Mai
- **25 mai** : Concours de pétanque (ESV)

Juin

- **2 juin** : Challenge VTT
- **13 juin** : Collecte des encombrants
- **22 juin** : Feux de la Saint-Jean

Juillet

- **1^{er} juillet** : Don du sang
- **6 juillet** : Repas champêtre et soirée musicale à Prémol

n°67

Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut - janvier 2013



Directeur de publication : Jérôme Richard

Comité de rédaction : Isabelle Courant, Bernadette Fège, Claude Gabelle, Patricia Garcia, Anne Garnier, Benoît Gillet, Marc Odru, Charles Paillet, Jean-Yves Porta, Jean Ravet

N° ISSN : 1272-9515

Maquette et mise en page : © polartgraphic.fr

Photos : Jean Ravet / Charles Paillet / Marc Odru / Michel Doris / Sierg Philippe Dehez / Emmanuel Arnould / Paul Engelmann

Impression : Imprimerie du Pont de Claix - papier recyclé

